

Le traitement médiatique français de la “ crise ” des réfugiés : entre émotion et distanciation, l’information dans la tourmente

Marie Lecoq

► **To cite this version:**

Marie Lecoq. Le traitement médiatique français de la “ crise ” des réfugiés : entre émotion et distanciation, l’information dans la tourmente. Sciences de l’information et de la communication. 2017. dumas-03148561

HAL Id: dumas-03148561

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03148561>

Submitted on 22 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Master 1

Mention : Information et communication

Spécialité : Journalisme

Le traitement médiatique français de la « crise » des réfugiés Entre émotion et distanciation, l'information dans la tourmente

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Ugo Moret

Nom, prénom : LECOQ Marie

Promotion : 2016-2017

Soutenu le : 06/06/2017

Mention du mémoire : Bien

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est le résultat d'un travail de recherche de près de huit mois. En préambule, je veux adresser tous mes remerciements aux personnes avec lesquelles j'ai pu échanger et qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire.

Je tiens dans un premier temps à remercier Monsieur **Ugo Moret**, doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication au laboratoire de recherche en sciences de l'information et de la communication du CELSA Paris-Sorbonne (GRIPIC) pour m'avoir encadrée dans la réalisation de ce mémoire, ainsi que pour son aide et ses précieux conseils lors de la rédaction.

Je remercie également Madame **Aline Leclerc**, journaliste spécialisée dans les thèmes de société à *Le Monde*, d'avoir bien voulu accepter d'être mon rapporteur professionnel qui m'a honorée de sa confiance promoteur de ce mémoire, pour m'avoir partagée ses expériences sur le terrain, pour sa vision du métier de journaliste, ainsi que pour ses précieux conseils, sa sympathie et sa disponibilité, ses idées et ses conseils, et son suivi régulier malgré la distance. Je tiens également à la remercier pour m'avoir révélée les coulisses du journal dans lequel elle travaille et s'épanouit. Pour m'avoir permis de faire l'une des plus enrichissantes rencontres humaines et professionnelles, je lui exprime ma sincère reconnaissance.

Mes sincères remerciements :

À Madame **Clara Lecadet**, Docteur en anthropologie sociale et ethnologie, chargée de recherche à l'Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (IIAC) au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ainsi qu'à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), pour avoir été la première personne avec laquelle je me suis entretenue pour la réalisation de ce mémoire, pour m'avoir permis de mieux comprendre la dimension historique de la crise des réfugiés, ainsi que pour le temps qu'elle m'a consacré et l'intérêt qu'elle m'a accordée.

À Monsieur **Léon Dubois**, photographe indépendant, pour m'avoir partagée son expérience à Calais et pour le temps qu'il m'a consacré.

À Madame **Marie Doezema**, journaliste américaine à la tête du département de langues au CELSA, pour sa sympathie, sa disponibilité ainsi que pour sa vision du journalisme sociétal.

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à mes parents, qui m'ont accompagnée et soutenue et encouragée tout au long de la réalisation de ce mémoire.

RÉSUMÉ

« *La crise migratoire en Europe fait référence à l'augmentation, dans les années 2010, du nombre de migrants — certains étant des réfugiés — arrivant dans l'Union européenne via la mer Méditerranée et les Balkans, depuis l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud. En 2015, des réfugiés syriens venus de Turquie (ce pays en accueille deux millions) et du Liban (environ un million de réfugiés) se sont joints à ce mouvement, ce qui a amplifié le phénomène et provoqué une crise à l'échelle européenne en septembre 2015) ».*

À travers ce mémoire, j'ai choisi de m'intéresser à la « crise » des réfugiés, plus spécifiquement par le biais du traitement médiatique de deux quotidiens français, aux lignes éditoriales opposées : *Le Figaro*, orienté à droite, et *Libération*, à gauche. « Crise », volontairement accompagnée de guillemets puisque nous reviendrons, dès l'introduction, sur cette appellation. Peut-on véritablement parler de « crise », alors que l'Union Européenne aurait-elle pu s'y préparer ? Ce sujet de mémoire pourrait être considéré comme « engagé » ou « militant ». Mais, l'enjeu n'est pas de faire passer un message ni de faire réagir, mais de rendre compte d'une analyse comparative d'un corpus d'articles tirés de *Le Figaro* et *Libération*. Afin d'éviter tout risque de prise de position sur le sujet, et de défendre involontairement tel titre de journal plutôt qu'un autre, j'ai choisi de m'entretenir avec Clara Lecadet, docteure en ethnographie et en anthropologie sociale (EHESS et CNRS) au sujet de la question migratoire en Europe, afin qu'elle me transmette les véritables chiffres de cette « crise ». Il est, en effet, plus aisé de comparer le traitement médiatique français avec le prisme de la réalité, du point de vue de l'anthropologie. La problématique suivante a accompagné la réalisation de ce mémoire : Dans quelles mesures la ligne éditoriale d'un journal influence-t-elle sur la médiatisation d'un événement, à savoir la « crise » des réfugiés ? Pour ce faire, nous analyserons les discours médiatiques des deux titres, en se référant, dans un premier temps, aux différents niveaux linguistiques. Puis, il s'agira de parler de la crise des réfugiés ou la stigmatisation des récits médiatiques. Enfin, il conviendra d'analyser une situation politique qui polarise le débat.

Mots-clés : réfugiés, migrations, médias, traitement médiatique, France, journalisme, analyse.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
• PRESENTATION DU CORPUS	7
PRESENTATION DU QUOTIDIEN LIBERATION	8
PRESENTATION DU QUOTIDIEN LE FIGARO	8
• PEUT-ON PARLER D'UNE CRISE DES REFUGIES ?	10
• LA NOTION DE L'EVENTEMENTIALITE	12
I. LA CRISE DES REFUGIES OU LA STIGMATISATION DES RECITS MEDIATIQUES	13
1.1. « REFUGIE » OU « MIGRANT » : QUELLES DIFFERENCES ?	13
CE QUE DISENT LES TEXTES OFFICIELS	14
AL JAZEERA SOULEVE UN DEBAT SEMANTIQUE	15
1.2. DE LA SOCIOLOGIE DU PROFIL DE LA PERSONNE REFUGIEE DANS LE DISCOURS MEDIATIQUE	15
1.3. LE TRAITEMENT COMPASSIONNEL ET MEDIATIQUE D'AYLAN KURDI OU LA RHETORIQUE DE L'EMOTION DANS LES MEDIAS	17
AYLAN KURDI, LE SYMBOLE DE TOUTE UNE CRISE	18
II. UNE SITUATION POLITIQUE QUI POLARISE LE DEBAT	22
2.1 ENTRE CULPABILISATION ET VICTIMISATION, LA PLACE DE L'EUROPE DANS LE DISCOURS MEDIATIQUE	22
2.2 LA (RE)MISE EN PLACE DES CAMPS DE REFUGIES ; RETOUR SUR UNE DEFINITION QU'EST-CE QU'UN CAMP ?	26
LA « JUNGLE » DE CALAIS	29
2.3 LA « JUNGLE » DE CALAIS OU LE TRAITEMENT MEDIATIQUE D'UN DEMANTELEMENT « HORS-NORME »	29
III. CONCLUSION	33
IV. ANNEXES	36
V. BIBLIOGRAPHIE	108
VI. WEBOGRAPHIE	108
VII. ARTICLES DE JOURNAUX	109

Introduction

Dans la nuit du 18 au 19 avril 2014, près de 700 personnes perdaient la vie en pleine mer, au sud de l'île italienne de Lampedusa. Il s'agissait de la « pire hécatombe jamais vue en Méditerranée », selon l'agence des Nations Unies. Ce drame marquait le début de la « crise » des réfugiés. Puis, le 2 septembre 2015, il y a eu ce jeune enfant syrien, allongé sur cette plage de Turquie, sans vie. Cette photographie, tout le monde s'en souvient. Des journaux aux réseaux sociaux, Aylan Kurdi révèle au monde entier l'horreur de la « crise » qui se déroule aux frontières de l'Europe, et devient, en quelques temps, le visage de ceux qui périssent chaque jour en mer Méditerranée. Depuis, hormis la proposition de quotas acceptée par la plupart des gouvernements, l'Europe ne parvient pas à trouver de solution collective, pour faire face à cet « afflux ». Pourtant, elle doit gérer la plus grande vague de réfugiés depuis trente ans.

« La crise migratoire en Europe fait référence à l'augmentation, dans les années 2010, du nombre de migrants — certains étant des réfugiés — arrivant dans l'Union européenne via la mer Méditerranée et les Balkans, depuis l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud. En 2015, des réfugiés syriens venus de Turquie (ce pays en accueille deux millions) et du Liban (environ un million de réfugiés) se sont joints à ce mouvement, ce qui a amplifié le phénomène et provoqué une crise à l'échelle européenne en septembre 2015) ¹».

De plus, un deuxième constat a attiré mon attention, et m'a incité à composer un mémoire autour du traitement médiatique de la « crise » des réfugiés. Une étude a été menée dans dix pays européens, auprès de 11 494 personnes, du 4 avril au 12 mai 2016, par l'institut américain Pew Research Center, installé à Washington, à propos de leur sentiment à l'égard des immigrants. ² Le résultat est sans appel :

¹ LinkedIn. LEROY Éric. *Crise migratoire en Europe : comprendre pour mieux agir*. (consulté le 10 novembre 2016). <https://fr.linkedin.com/pulse/crise-migratoire-en-europe-comprendre-pour-mieux-agir-leroy-eric>

² Pew Research Center. WIKE Richard, STOKES Brice, SIMMONS Katie. *Europeans Fear Wave of Refugees Will Mean More Terrorism, Fewer Jobs*. (consulté le 10 novembre 2016).

59 % des sondés des dix pays européens lient les réfugiés au risque terroriste. 46% de français pensent que « réfugiés » et « risques d'attentat » sont liés. Comme le dit le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés António Guterres : « Ce n'est pas l'exode de réfugiés qui engendre le terrorisme, c'est le terrorisme, la tyrannie et la guerre qui engendrent les réfugiés ». ³ Quelle est la responsabilité des médias dans la perception qu'ont 46% de Français que « réfugiés » et « risques d'attentat » sont liés ? Par manque de temps et dans un contexte informationnel lié à l'urgence, les instances médiatiques françaises négligent parfois le recoupement de leurs informations, la vérification de leurs sources ou même la prise de recul face à la situation. Pourtant, le métier ne consisterait-il d'abord pas à recouper ses sources, à prendre son temps, ainsi qu'à se replonger dans le passé pour comprendre le présent afin de mieux appréhender l'avenir ? Au sujet de la crise des réfugiés, nous assistons à une surabondance de témoignages, mais les médias manquent parfois d'analyses approfondies de la situation. De ce fait, des amalgames peuvent être engendrés, et des incompréhensions, soulevées. Quelle valeur accorder à l'information en temps de crise ?

J'ai remarqué une certaine discontinuité dans le traitement médiatique de la « crise » des réfugiés. Certains jours, nous entendions plusieurs fois parler, dans les médias, de ces flux migratoires. D'autres semaines, c'est comme s'ils n'existaient plus. J'ai été personnellement surprise par certains témoignages de mes proches qui, n'étant pas spécialisés sur le sujet, pensaient que la « crise » des réfugiés était terminée. Quand je leur demandais pourquoi ils avaient cette impression, la réponse qu'ils m'ont majoritairement apportée n'a pas manqué de susciter mon étonnement : « Parce que les médias n'en parlent plus ! ». Pourtant, en 2015, chaque jour, 8 000 personnes arrivaient en Europe⁴ et, avec plus de 5 millions de réfugiés syriens en 2017⁵ et six ans après le Printemps arabe, la guerre en Syrie n'est pas prête de s'arrêter. La question de la discontinuité de la couverture de l'évènement a été au cœur de la rédaction de ce mémoire. Pour obtenir une réponse à cette question, j'ai choisi

<http://www.pewglobal.org/2016/07/11/europeans-fear-wave-of-refugees-will-mean-more-terrorism-fewer-jobs/>

³ Unesco. *Revoir les mythes médiatiques à propos des réfugiés et des migrants*. (consulté le 3 décembre 2016). <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/sv11/news/correcting-media-myths-about-refugees-and-migrants/>

⁴ France 24. *Selon l'ONU, 8 000 migrants arrivent chaque jour en Europe*. (consulté le 14 novembre 2016). <http://www.france24.com/fr/20150925-onu-nombre-migrants-arrivant-europe-pas-diminuer-syriens-france-grece-allemagne>

⁵ Le Monde. *La guerre en Syrie a entraîné le déplacement de 5 millions de personnes*. (consulté le 14 novembre 2016). http://www.lemonde.fr/syrie/article/2017/03/30/la-guerre-en-syrie-a-entraine-le-deplacement-de-5-millions-de-refugies_5103290_1618247.html

d'analyser le travail des professionnels qui se sont déplacés à Calais, afin d'obtenir une vision du conflit sur notre territoire.

Léon Dubois est étudiant en Master 2 recherche en Histoire Culturelle et Sociale. Il est également photoreporter indépendant et a vécu pendant six mois aux côtés des réfugiés, à Calais. Après avoir assisté à la conférence du 15 novembre 2016 intitulée « À contretemps : être migrant en France, l'accueil par les camps de réfugiés » à laquelle il avait participé et au cours de laquelle il avait déclaré « avoir examiné de près le travail des journalistes, sur le terrain », j'ai décidé de le rencontrer afin d'obtenir davantage d'informations à ce sujet.

« Certains jours, les journalistes étaient présents quelques heures le matin, puis le jour d'après, il n'y en avait plus aucun à Calais (...). La couverture médiatique est très chronique, c'est-à-dire que les médias et les journalistes viennent lorsqu'il y a un événement spontané ou programmé, comme par exemple, la visite d'une personnalité politique, ou encore plus récemment, le démantèlement de la "Jungle". En d'autres termes, lorsqu'il y a quelque chose qui se passe, et dont on va pouvoir en tirer des images et des propos sur cette action. Dans ces cas, la couverture sera très imprudente. En revanche, en dehors de ces temps d'intense médiatisation, il n'y a quasiment rien ni personne sur place. L'idée, c'était justement d'y aller à la fois pendant ces temps de médiatisation pour voir le travail des journalistes sur place, mais de m'y rendre également lorsque rien ne se passait. Je pense que lorsque l'on y va pendant ces périodes de creux, l'on parvient à restituer le quotidien du migrant ».⁶

De plus, Léon Dubois évoquait la nécessité du « temps long » qu'impliquait le travail, ainsi que la proximité que les professionnels devaient tâcher d'établir avec les réfugiés.

Ce sujet de mémoire pourrait être considéré comme « engagé » ou « militant ». Mais, l'enjeu n'est pas de faire passer un message ni de faire réagir. Afin d'éviter tout risque de prise de position sur le sujet, et de défendre involontairement tel titre de journal plutôt qu'un autre, j'ai choisi de m'entretenir avec Clara Lecadet, docteure en ethnographie et en anthropologie sociale (EHESS et CNRS) au sujet de la question migratoire en Europe, afin qu'elle me transmette les véritables chiffres de cette « crise ». Il est, en effet, plus aisé de comparer le traitement médiatique français avec le prisme de la réalité, du point de vue de l'anthropologie.

⁶ Voir annexe n°24.

« En ce qui concerne le nombre d'arrivées des réfugiés en Europe, on en dénombrerait 1.200.000, en 2015. Certes, cela représente le double des arrivées de l'année précédente, mais ce sur quoi je veux insister c'est que lorsque l'on dit cela, il faut également dire que la grande majorité des réfugiés, notamment issus de la crise syrienne, ne se trouve pas en Europe mais dans les pays voisins du Moyen-Orient. Le Liban, la Turquie et la Jordanie portent le fardeau principal. En ce qui concerne les arrivées en 2015, elles représentent 0,20% de la population européenne, alors que le Liban accueille 1,5 million de réfugiés syriens sur une population qui en compte 4,5 millions (...). En Jordanie, il y a 600.000 réfugiés syriens pour 6 millions d'habitants. Et la Turquie dénombre 2,5 millions de réfugiés pour un total de 78 millions d'habitants. Nous ne sommes donc absolument pas dans les mêmes proportions ». ⁷

De plus, Clara Lecadet souligne l'importance d'apposer un chiffre à un autre. De ce fait, avant de parler du nombre d'arrivées, il faudrait, selon l'anthropologue, évoquer celui des départs. « Au niveau européen, entre 2012 et 2016, il y a eu deux millions de renvois, tous pays européens confondus. Et en France, on dénombre 30.000 expulsions ». Ces chiffres sont, selon elle, moins cités dans les médias.

● ***PRESENTATION DU CORPUS***

La période concernée s'étale du 1er novembre 2014 au 24 octobre 2016, ce qui place la noyade du jeune enfant Syrien, Aylan Kurdi, sur la plage de Bodrum en Turquie, datée du 2 septembre 2015, au milieu. Pour choisir les titres, j'ai analysé la chronologie des événements liés à la « crise » des réfugiés, et j'ai sélectionné ceux qui me semblaient les plus significatifs du traitement médiatique des deux journaux, aux lignes éditoriales contradictoires.

ANNEXE N°1

J'ai choisi d'analyser et de comparer les différences de traitement médiatique selon deux titres quotidiens nationaux français : *Le Figaro* et *Libération*. *Le Figaro* étant politiquement orienté à droite et *Libération*, à gauche, nous nous focaliserons sur la mise en récit de l'événement, en tenant compte des stratégies de médiatisation, de chacun d'entre eux.

⁷ Voir annexe n°23.

De plus, le corpus d'articles fait référence à des sujets politisés : la proposition des quotas par l'Union européenne, la décision de la chancelière allemande Angela Merkel d'accueillir 800.000 réfugiés en 2015, la venue du pape à Lesbos ou encore le démantèlement de la « Jungle » de Calais... C'est pourquoi l'analyse du traitement médiatique du *Figaro*, orienté à droite, et de *Libération*, à gauche, semble intéressant. En effet, l'analyse des articles issus de ces deux quotidiens permettra également de répondre à la problématique de ce mémoire : Dans quelles mesures la ligne éditoriale d'un journal influe-t-elle sur la médiatisation d'un événement, à savoir la « crise » des réfugiés ?

PRESENTATION DU QUOTIDIEN LIBERATION

Libération est un quotidien généraliste français. Fondé sous l'égide de Jean-Paul Sartre en 1973, le journal est situé à l'extrême gauche, à ses débuts. *Libération* évolue ensuite vers la gauche sociale-démocrate à la fin des années 1970, tout en conservant ses convictions libertaires, après la démission de Jean-Paul Sartre en 1974. Aujourd'hui, sa ligne éditoriale est toujours de centre gauche ou de gauche sociale-démocrate, selon l'échiquier politique français, et son lectorat est majoritairement de gauche. La diffusion actuelle du journal est de 73 330 exemplaires vendus, en France, selon l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias (ACPM). *Libération* a pour actionnaires de référence les hommes d'affaires Bruno Ledoux — propriétaire du siège du journal — et Patrick Drahi — président-fondateur du consortium luxembourgeois Altice. Il bénéficie de subventions de la part de l'État français.

PRESENTATION DU QUOTIDIEN LE FIGARO

Avec une diffusion supérieure à 300 000 exemplaires, *Le Figaro* se classe parmi les cinq plus grands journaux quotidiens de France. Fondé en 1826 sous le règne de Charles X, il est le plus ancien quotidien de la presse française encore publié. Il a été nommé d'après Figaro, le personnage de Beaumarchais, dont il met en exergue la réplique : « *Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur* ».

Sa ligne éditoriale est de droite gaulliste et conservatrice, selon l'échiquier politique français, et réunit une majorité de lecteurs de droite. *Le Figaro* est, depuis 2004, la propriété de l'industriel et

sénateur Serge Dassault via la Société du Figaro et Dassault media. Comme de nombreux titres de la presse écrite, il bénéficie de subventions de la part de l'État français.

Aussi, la question que nous nous poserons est la suivante : **Dans quelles mesures la ligne éditoriale d'un journal influe-t-elle sur la médiatisation d'un événement, à savoir la « crise » des réfugiés ?** Pour ce faire, nous analyserons les discours médiatiques des deux titres, en se référant, dans un premier temps, aux différents niveaux linguistiques. Puis, il s'agira de parler de la crise des réfugiés ou la stigmatisation des récits médiatiques. Enfin, il conviendra d'analyser une situation politique qui polarise le débat.

D'après mes hypothèses de départ, *Le Figaro* offrirait davantage la parole au gouvernement ou aux anciens chefs d'Etat pour proposer des solutions et opèrerait pour un traitement dit « économique » de la « crise » des réfugiés, en analysant les conséquences qu'elle provoquerait en Europe et dans le monde. De ce fait et toujours selon mes hypothèses de départ, *Le Figaro* positionnerait l'Europe en tant que « victime », et le journal tenterait de prouver la nécessité de la protéger des « flux » migratoires.

À contrario, *Libération* pointerait du doigt l'Europe et remettrait la faute sur les politiques européennes menées jusqu'à présent. Son discours serait davantage agressif. La parole serait donnée aux réfugiés. Ce titre semblerait se focaliser sur le drame en soi, plutôt que sur la possibilité de le gérer, privilégiant le traitement sous l'angle du reportage. Aussi, les articles tirés de *Libération* sembleraient s'affranchir de la fibre économique.

Pour ce faire, nous analyserons les thèmes liés à la chronologie de la « crise » des réfugiés, de l'opération Triton menée le 1^{er} novembre 2014 à la suite des innombrables naufrages en mer Méditerranée, jusqu'au démantèlement de la « Jungle » de Calais, en octobre 2016. Au total, ce sont, à chaque fois, un voire deux articles de chaque titre, se rapportant aux dix événements clés de la « crise des réfugiés » qui ont été choisis. La sélection s'est effectuée grâce à Europresse, base de données en ligne qui recense des articles de presse nationale, régionale et internationale, généraliste ou spécialisée. La période du corpus est assez large, puisqu'elle s'étale du mois de novembre 2014 à celui d'octobre 2016. De ce fait, j'ai cherché à savoir si, malgré l'évolution de la « crise » des réfugiés, la ligne éditoriale de ces deux journaux avait, à son tour, subi des variations et si elle présentait des différences de traitement. Ainsi, l'enjeu de ce mémoire consiste à analyser la façon dont les articles

sont présentés, selon le titre respectif. La polyphonie nous intéresse particulièrement, en sachant que le point de vue insufflé par la ligne éditoriale varie fortement en fonction du titre de presse. La première partie de ce mémoire consistera à analyser la stigmatisation des récits médiatiques. Dans un second temps, il conviendra d'analyser la situation politique qui polarise le débat.

- ***PEUT-ON PARLER D'UNE « CRISE » DE REFUGIES ?***

Dans le cadre de cette partie spécialisée sur l'aspect sémiologique, nous pourrions citer Albert Camus afin de mettre en lumière l'importance de « bien nommer » les éléments linguistiques de ce mémoire : « Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde ».

En avril 2014, les médias ont commencé à parler de « crise » lorsque le nombre de réfugiés morts en mer Méditerranée a atteint son apogée.

Selon Larousse, une crise se caractérise comme un « moment très difficile dans la vie de quelqu'un, d'un groupe, dans le déroulement d'une activité, etc. ; période, situation marquée par un trouble profond ».⁸

Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), une crise est « l'ensemble des phénomènes pathologiques se manifestant de façon brusque et intense, mais pendant une période limitée, et laissant prévoir un changement généralement décisif, en bien ou en mal, dans l'évolution d'une maladie ».⁹

D'après les définitions précédemment évoquées, une « crise » apparaît donc comme un phénomène qui se manifeste de façon brusque. Or, la « crise » des réfugiés s'est-elle véritablement déclenchée de manière imprévisible et soudaine ? Au regard des éléments qui se sont déroulés dans le passé, elle semblait pourtant prévisible. En effet, en 2011, la Tunisie inaugurait une vague de contestations à l'intérieur du monde arabe. L'Égypte, la Libye, le Yémen, Bahreïn et enfin, la Syrie ont ensuite suivi le mouvement et ont lancé leurs propres « printemps arabes ». Le 15 mars 2011, des manifestations majoritairement pacifiques en faveur de la démocratie contre le régime baasiste dirigé

⁸ Larousse. (consulté le 16 novembre 2016)
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/crise/20526>

⁹ Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), (consulté le 16 novembre 2016) <http://www.cnrtl.fr/definition/crise>

par le président Bachar el-Assad ont alors éclaté en Syrie. Mais, le régime réprime brutalement le mouvement de contestation, qui se transforme peu à peu en rébellion armée. Depuis, huit millions de Syriens ont été contraints de se déplacer à l'intérieur du pays, quatre millions d'entre eux ont trouvé refuge dans les pays limitrophes, et plus de 260 000 autres sont morts. Peut-on donc parler d'une « crise », événement se manifestant de façon brusque, si les flux migratoires étaient à prévoir ? D'autre part, les mots « crise », « flux » ou encore « invasion » employés par certains médias, créent un climat d'insécurité anxieuse.

Aussi, parler de « crise » pourrait signifier qu'il n'y a pas eu de préparation auparavant. Selon Clara Lecadet, anthropologue, les phénomènes migratoires ne relèvent pas d'un aspect novateur et il n'est pas concevable, « au nom de l'Histoire », de parler de « crise » :

« D'abord, nous avons commencé à parler de « crise migratoire » en 2015. Certes, il y a eu une augmentation des arrivées de réfugiés. Mais de nombreux syriens sont arrivés dès 2011. Et si l'on prend encore un peu plus de recul, la question des sans-papiers est une question qui existe depuis au moins les années 1980. Parler de « crise migratoire » à partir de 2015, c'est comme s'il y avait un nouvel événement qui émergeait. Ces derniers temps, l'on parle beaucoup des campements parisiens et des camps non démantelés, mais ce qui se passe à Calais, cela se passe depuis plus de quinze ans (...). Et tout à coup, en 2015, même s'il est vrai que les arrivées ont été plus massives que les années précédentes, l'on parle d'un phénomène « nouveau », de l'ordre de l'événement sans précédent, de l'inédit, alors qu'il s'agit simplement du renforcement d'un phénomène qui est, quant à lui, bien plus ancien... ».

Selon Clara Lecadet, il s'agirait davantage de parler de « crise de la politique européenne », plutôt que de « crise des réfugiés » :

« Si l'on veut faire du mauvais esprit, l'on peut dire que c'est moins la crise des réfugiés ou des migrants que la crise de la politique européenne, incapable de formaliser des règles d'accueil communes. Nous l'avons vu en 2015, dans le déchirement total entre les pays européens. En Allemagne, Angela Merkel plaquait pour un accueil massif des réfugiés tandis que la Hongrie fermait ses frontières. Nous voyons qu'il n'y a aucune position commune à l'échelle européenne sur la question de l'accueil des réfugiés. Le seul dénominateur commun repose sur les dispositifs d'expulsion. Il y a une sorte de précipitation de la part des instances

européennes à essayer de penser les choses dans l'urgence, et cela ne produit que très peu d'effet ».

- ***LA NOTION DE L'ÉVÉNEMENTIALITÉ***

La particularité du quotidien s'inscrit dans la nécessité de disposer d'au moins un événement par jour pour « ouvrir » le journal. Comme précédemment évoqué, la couverture médiatique de la « crise » des réfugiés est périodique. Les journalistes se déplacent lorsqu'il y a un événement, spontané ou programmé. En dehors de ces temps d'intense médiatisation, on voit paraître très peu d'articles sur le sujet et peu de reporters sont envoyés sur le terrain sur ce thème. La singularité du journal quotidien réside dans sa temporalité, mesurée au rythme de la vie sociale. Il est toutefois compréhensible que des processus à long terme, tels que la « crise » des réfugiés et la guerre en Syrie, n'aient pas d'événementialité à proprement parlé.

Aussi, comme l'évoque à juste titre Jean-François Tétu, « L'Histoire et l'Actualité semblent se croiser sans se reconnaître : l'une fonde une dimension profonde du temps, l'autre prélève une synchronie à sa surface ». ¹⁰L'événement journalistique, contrairement à l'événement historique, n'a donc pas, de manière systématique, la prétention de s'ancrer dans l'Histoire, mais plutôt d'informer ce que l'Histoire reconnaît comme « instant T ». Ce qui différencie l'événement historique de l'événement journalistique, c'est également la possibilité, pour le second, de s'accompagner, voire de se confondre avec son propre commentaire.

De plus, est « événement » ce qui est défini comme « événement ». Chaque journal dispose de sa propre vision de la définition. « Dans le temps comme dans l'espace, l'événement semble reposer sur des décisions qui, en lui assignant des limites arbitraires, instituent la scène événementielle comme une scène légitime ». ¹¹ C'est ce que l'on pourrait appeler la question de l'orientation. L'événement est indissociable de son dispositif d'observation, rendant ainsi la distinction entre l'observateur et l'observé moins évidente. D'autre part, le « fait » et l'« événement » n'ont pas le même statut. « Le « fait », c'est le paradigme universel qui permet de décrire les événements, une règle de leur

¹⁰ MOUILLAUD Maurice, TÉTU Jean-François. *Le journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires Lyon (PUL).

¹¹ MOUILLAUD Maurice, TÉTU Jean-François. *Le journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires Lyon (PUL).

description. L'événement (lorsque nous parlons d'événement « orienté ») désigne une exigence de la représentation ».¹²

Aussi, Gaye Tuchman montre comment la disposition des journalistes dans des points-clés de l'espace politique et social dessinait le programme a priori de tout événement possible.¹³

Enfin, selon Marc Paillet, il existe une sorte de « grille culturelle » propre à chaque titre de presse, qui définit le spectre selon lequel un événement est pré-construit. « Aucun journaliste n'a affaire directement et en permanence aux faits qu'il va relater. Il s'adresse donc à des informateurs, eux-mêmes de première ou de seconde main, à des « sources ». Et c'est précisément là que se produit l'événement essentiel du phénomène informationnel ». La matière première d'une instance médiatique repose ainsi, non pas sur le réel, mais sur un discours premier sur ce « réel », le plus souvent produit par les institutions elles-mêmes. « Chaque institution, chaque informateur, et, de façon générale, chaque source voit dans l'information le moyen de préserver ou de diffuser son propre point de vue. Il existe donc comme une « grille culturelle » selon le mot de Paillet, ou plutôt, la matière première du journaliste est le produit d'un filtre ou d'une grille préalable ».¹⁴

I. La crise des réfugiés ou la stigmatisation des récits médiatiques

1.1 « REFUGIE » OU « MIGRANT » : QUELLES DIFFERENCES ?

Il existe une multiplicité de termes pour désigner les personnes qui arrivent sur le territoire européen. Les médias parlent tantôt de « demandeurs d'asile », tantôt de « réfugiés », d'autres fois de « migrants ». Cette pluralité a tendance à accentuer la confusion des citoyens confrontés au

¹² MOUILLAUD Maurice, TÉTU Jean-François. *Le journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires Lyon (PUL).

¹³ TUCHMAN, Gaye. *Making news, A study in the construction of reality*, Free Press, 1978.

¹⁴ MOUILLAUD Maurice, TÉTU Jean-François. *Le journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires Lyon (PUL).

phénomène migratoire. Depuis quelques temps, certains chercheurs plaident pour que l'on ne parle plus que d'« exilés », terme neutre qui semble moins connoté. Ces différents labels sont conditionnés par des catégories juridiques et institutionnelles. Sur le plan du droit international, la distinction est loin d'être anodine. Le discours politique oppose fréquemment les réfugiés et les migrants économiques. Les premiers, victimes de persécutions dans leur pays, seraient légitimes à demander l'asile tandis que les seconds, ne courant pas de risques pour leur vie, y prétendraient à tort. Quelle est la réalité derrière ces différents statuts ?

CE QUE DISENT LES "TEXTES OFFICIELS"

Suite aux persécutions de l'entre-deux guerres et à la Shoah, une Convention est élaborée, le 28 juillet 1951, à Genève. Son titre officiel : « Convention relative au statut des réfugiés », plus communément appelée « Convention de Genève ». À cette époque, l'Europe compte plusieurs millions de personnes déplacées sur l'ensemble du continent. L'article 1 de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés définit un réfugié comme une personne « qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle, et qui du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social déterminé ou de ses opinions politiques craint avec raison d'être persécutée et ne peut se réclamer de la protection de ce pays ou en raison de ladite crainte ne peut y retourner ». ¹⁵ En d'autres termes, la Convention institue la « persécution » comme seul critère pour définir le réfugié. Seule une très petite minorité d'entre eux dispose du statut de « réfugié » au sens de la Convention de Genève. Cette distinction très forte, sans cesse invoquée dans les discours politiques et médiatiques, a une origine plus ancienne. La Convention a été elle-même, au sortir de la guerre, le résultat de négociations très tendues entre le bloc anglo-saxon et le bloc soviétique. Le second défendait une position plus large sur la question de la définition du « réfugié » qui aurait inclus ceux qui fuient leur pays pour des raisons liées à la faim et à la pauvreté. Mais, au début des années 1950, la définition assez restrictive du réfugié qui fuit des persécutions d'ordre politique ou religieuse l'a emportée. De ce fait, il est supposé que les « migrants économiques », quant à eux, n'ont pas la même légitimité au séjour que ceux qui ont fui leur pays pour des raisons politiques. Cette distinction contribue ainsi à disqualifier ceux qui fuient leur pays pour des raisons économiques du fait de la pauvreté, de la sécheresse ou encore de la famine.

¹⁵ Géo confluences. (consulté le 2 mars 2017) <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/refugie>

AL JAZEERA SOULEVE UN DEBAT SEMANTIQUE

Le 20 août 2015, la chaîne qatari Al Jazeera prend position. Désormais, elle se refuse l'emploi du terme de « migrants ». Barry Malone, l'un des journalistes de la version anglophone, publie une tribune dans laquelle il explique ce choix :

« Imaginez vos enfants se réveiller le matin. Imaginez que vous leur donniez à manger. Imaginez faire une queue de cheval à votre fille, et vous disputer avec votre petit garçon sur la paire de chaussures à porter. Maintenant, imaginez devoir envelopper leur petit corps vulnérable dans des gilets de sauvetage et les prendre dans une embarcation gonflable, pour traverser des eaux qui ont déjà pris la vie de nombreuses personnes ayant essayé de faire la même chose », décrit-il. « Qu'est-ce que vous ressentiriez si cette expérience – votre fuite désespérée de la guerre – était ensuite minimisée par les médias qui vous colleraient crûment l'étiquette de « migrants » ? [...] Ce terme générique n'est plus adapté pour décrire l'horreur de ce qui se déroule en Méditerranée ».

La chaîne qatarie Al Jazeera estime donc que le terme « réfugié » est plus adapté à la situation que celui de « migrant ».

1.2 DE LA SOCIOLOGIE DU PROFIL DE LA PERSONNE REFUGIEE DANS LE DISCOURS MEDIATIQUE

À travers cette sous-partie, j'ai choisi de m'intéresser spécifiquement à la représentation de la figure de « réfugié » à travers le discours médiatique. Une phrase énoncée par Clara Lecadet lors de notre entrevue a attiré mon attention : « L'importance que les médias donnent à la parole des soutiens et des bénévoles venant en aide, participe également de cette représentation où, finalement, les réfugiés sont des gens passifs, constamment dans une position de recevoir de l'aide ». Malgré tout, s'ils sont arrivés jusque de l'autre côté de la Méditerranée, ce n'est pas grâce au soutien des bénévoles, bien que leur aide sur le « terrain » soit indéniable. Selon l'anthropologue, les médias cultivent cette image du réfugié dans sa tente, qui a besoin d'aide, a faim et froid. De ce fait, il n'est pas considéré comme un sujet politique à proprement parlé. Les termes de « migrant en perdition », « 80.000 migrants sur les bras », « mis à l'abri », « dirigés », ou encore « dispersés »,¹⁶ employés à plusieurs

¹⁶ *Début de l'opération « Triton »*, 1^{er} novembre 2014, Le Figaro, p.6. (Voir annexe n°2) ; MÉVEL, Jean-Jacques. *L'UE propose de répartir le « fardeau » des réfugiés*. 14 mai 2015, Le

reprises dans *Le Figaro*, participent de la représentation du réfugié comme étant une personne dans l'attente de recevoir de l'aide. *Libération*, quant à lui, replace les réfugiés comme acteurs de leur vie. Aussi, le journal rend compte de l'action physique de ces personnes et de l'aide qu'elles ont notamment apportée, lors du démantèlement de la « Jungle » de Calais : « Sur son vélo, Mustapha, un Soudanais de 17 ans », « face au nombre insuffisant de pompiers, des migrants prennent des tuyaux et essaient à leur tour d'éteindre le feu », « en attendant, les bénévoles, aidés de migrants, se démènent autour des points incendie du bidonville ». ¹⁷ L'action des réfugiés mise en lumière par *Libération* s'oppose ainsi à leur passivité dans *Le Figaro*.

À en lire les articles tirés du *Figaro*, les réfugiés n'ont pas de voix alors qu'ils en ont une entre eux. À Calais, chaque communauté nationale (afghane, soudanaise, syrienne...) nommait des représentants pour permettre, à la fois le dialogue entre elles, mais également celui avec les associations de bénévoles. Il existait une sorte de micro-politique et de micro-structure de réfugiés et de migrants sur la route, ainsi que dans ces mêmes lieux de refuge. Or, ces organisations ne sont pas toujours mises en valeur dans le discours médiatique. De ce fait, il y a un problème global de sous-représentation de la parole des réfugiés. Par exemple, à travers la médiatisation du camp à Calais, de nombreux bénévoles travaillant au sein d'associations et aidant sur le terrain, prennent la parole dans les médias, et décrivent leur action de soutien. D'une certaine manière, c'est donner la parole aux Français, à ceux qui aident et font preuve de solidarité, mais très peu aux réfugiés qui vivent dans ces mêmes lieux, excepté sous l'angle du témoignage individuel, où le réfugié est amené à répondre aux questions « *d'où venez-vous* » et « *où allez-vous ?* ». C'est donc en toutes dernières que s'élèvent, parfois, les voix de l'un des réfugiés que l'on croise sur le camp. Au-delà de leur perte du statut d'acteur politique, les réfugiés peuvent également être dénués de la fonction humanisante, notamment à travers certains discours médiatiques. Certains termes employés par *Le Figaro* en sont l'exemple : « examiner individuellement chaque cas », « faire le tri », « ceux qui méritent l'asile ». ¹⁸ Toutefois, la logique de *Libération* est diamétralement différente. En effet, le quotidien donne régulièrement un prénom aux réfugiés dont il met en avant le témoignage, tout en communiquant leur âge. Par l'emploi

Figaro, p.7 (Voir annexe n°3) ; KOVACS, Stéphane. *La « jungle » de Calais presque désertée*. 27 octobre 2016, *Le Figaro*, p.12. (Voir annexe n°4).

¹⁷ *La « jungle » vit ses derniers feux*. 26 octobre 2016, *Libération*. (Voir annexe n°5)

¹⁸ MÉVEL, Jean-Jacques. *L'UE propose de répartir le « fardeau » des réfugiés*. 14 mai 2015, *Le Figaro*, p.7 (Voir annexe n°3).

de certains termes, tels que « désabusés », ou « attristés », ¹⁹*Libération* cherche à humaniser les réfugiés.

Dans la suite de la logique de déshumanisation de la question migratoire, le fait même de chiffrer les arrivées de migrants, participe de l'idée que ces arrivées constituent un « péril » et une « menace » pour les sociétés d'accueil. En agissant de la sorte, sont ciblées les mêmes catégories de population, à savoir des personnes venues de pays pauvres, alors perçues comme personnes indésirables. Le fait même de chiffrer ce que l'on appelle ces « flux » participe de la constitution du problème des questions migratoires. De plus, il n'existe pas de statistiques sur tous les types de flux migratoires. Les personnes « riches » qui voyagent sont considérées comme « touristes », « hommes d'affaires » ou encore simples « voyageurs ». Tandis que lorsqu'il est question de personnes qui voyagent dans des conditions difficiles munies de faux-papiers, fuyant parfois des situations de guerre et de pauvreté, ces dernières sont chiffrées, classées et désignées comme étant un problème politique à part entière. Cette focalisation par les chiffres sur telle ou telle catégorie de population participe de la création de ce climat anxiogène. Or, *Le Figaro* donne davantage d'importance aux chiffres qu'aux réfugiés eux-mêmes. Au fil des articles du quotidien, les réfugiés sont considérés comme une « masse », un groupe, plutôt que comme des individus.

ANNEXE N°6

Enfin, en parcourant les articles composant le corpus, j'ai relevé le nombre de fois qu'apparaissent les différents termes qualifiant les réfugiés. La façon de nommer ces personnes en dit long sur le traitement médiatique qui leur sont réservées.

ANNEXE N°7

1.3 LE TRAITEMENT COMPASSIONNEL ET MEDIATIQUE D'AYLAN KURDI OU LES LOGIQUES RHETORIQUES DE L'EMOTION DANS LES MEDIAS

Les médias sont des régulateurs d'émotions collectives, susceptibles de rendre compte de l'émoi d'un public, mais aussi de le provoquer ou de le ressusciter. Souvent, ils tendent à la dramatisation, qui est elle-même une constante de la médiatisation de l'émotion. Les médias ne jouent plus seulement leur rôle de médiateur, en usant de l'émotion. Ils génèrent plutôt une émotion collective,

¹⁹ *La « jungle » vit ses derniers feux*. 26 octobre 2016, *Libération*. (Voir annexe n°5).

qui est perçue seulement si l'on croit à la sincérité de l'orateur. Le discours des médias transforme souvent l'affect d'un individu, en une émotion portée par un collectif virtuel composé de lecteurs devant leurs journaux. C'est un moment particulièrement important pour les médias, puisqu'ils deviennent les seuls intermédiaires de l'émotion collective. Mais l'émotion n'est pas toujours l'ennemi de la réflexion. Bien au contraire, elle nous rend capable de participer au dynamisme démocratique.

AYLAN KURDI, LE SYMBOLE DE TOUTE UNE CRISE

Le 2 septembre 2015, sur la plage de Bodrum, en Turquie, échouait un petit garçon de trois ans du nom de Aylan Kurdi. La photographie de ce jeune syrien a fait le tour du monde, en Une des journaux internationaux. Il est devenu, en quelques temps, le visage de la crise syrienne, et de tous ceux qui périssent en Méditerranée, en essayant de rejoindre l'Europe.

Au fil de la couverture médiatique, Aylan Kurdi suscite la prise de conscience collective. En règle générale, Aylan paraît plus fréquemment dans *Libération* que dans *Le Figaro*. Dès le début, *Libération* inscrit dans le titre le prénom du garçon, cherchant à humaniser l'article, et ainsi rétablir la dignité humaine en utilisant son vrai nom : Le père d'Aylan : « Mes enfants m'ont glissé des mains ». ²⁰Le titre du *Figaro*, quant à lui, est descriptif et sensationnel : Le père du petit Syrien noyé : « Mes enfants m'ont glissé des mains ». ²¹ En ce qui concerne *Libération*, le journal s'efforce de rappeler l'histoire de la famille Kurdi, avant de relater les faits. Par ailleurs, dans le chapô, le quotidien estime que ses lecteurs connaissent déjà la situation : « Le père du petit Syrien retrouvé noyé au large de la Turquie a témoigné, tout comme la photographe à l'origine du cliché qui a fait le tour du monde ». *Le Figaro*, quant à lui, relate de nouveau les faits, de manière plutôt distante et factuelle : « Le père d'Aylan Kurdi, 3 ans, mort noyé avec son frère et sa mère, a raconté jeudi le chavirage de l'embarcation qui les conduisait en Grèce dans la nuit de mardi à mercredi ».

Toujours dans la même logique d'humanisation, *Libération* donne l'âge de chacun des membres de la famille : « Aylan, 3 ans, son frère Ghaleb, 5 ans, et leur mère Rihanna, 27 ans ». Tandis que *Le*

²⁰ *Le père d'Aylan : « Mes enfants m'ont glissé des mains »*, 3 septembre 2015, *Libération*. (Voir annexe n°8)

²¹ DAVID, Romain. *Le père du petit Syrien noyé : « Mes enfants m'ont glissé des mains »*, 3 septembre 2015, *Le Figaro*. (Voir annexe n°9).

Figaro ne cite que celui d'Aylan et de son frère, Ghaleb. Enfin, les deux quotidiens relatent le point de vue de la sœur du père Abdullah, seul survivant Kurdi du naufrage. Installée au Canada depuis vingt ans, elle a essayé de les faire accepter comme réfugiés, sans succès. Libération ne manque pas de rappeler son nom, toujours dans le souci d'humaniser les citations : « A Vancouver, c'est Teema, la sœur d'Abdullah... ». Alors que Le Figaro ne se contente que de « la sœur du père », sans rappeler ni le prénom de Teema, ni celui du père Abdullah.

J'ai ensuite choisi d'insérer dans le corpus deux articles datant du 8 septembre, soit quatre jours après le décès d'Aylan Kurdi. Ce jour-là, *Le Figaro* a choisi de couvrir l'hommage au petit garçon de la veille, au Maroc : « Hommage à Aylan Kurdi au Maroc ». ²² *Libération*, quant à lui, a opté pour un récit d'anticipation pour décrire ce qu'aurait été la vie d'Aylan, s'il avait survécu à la noyade : « Ce que serait devenu Aylan s'il avait survécu ». ²³

Tout d'abord, le chapô et l'accroche du *Figaro* sont, mot pour mot, identiques. Ici, pas de volonté d'émouvoir ni d'attendrir le public, seulement celle de relater les faits en répondant aux 5 W : Qui ? « Une trentaine de personnes », Quoi ? « Se sont allongées le visage contre le sable », Où ? « Sur la plage de Rabat au Maroc », Quand ? « Hier », et enfin Pourquoi ? « Pour rendre hommage à Aylan Kurdi ». Le chapô et l'accroche sont ainsi très factuels. *Libération*, quant à lui, propose à son lectorat d'imaginer ce que serait devenu Aylan, s'il avait survécu le 2 septembre 2015. D'emblée, la logique de l'émotion y est affichée. L'accroche met en lumière l'aire sémantique de la violence et de la souffrance : « crache de l'eau », « tousse à s'en faire vomir », « hagard », qui reflète son état d'esprit en perdition, « frissonne », « son tee-shirt rouge dégouline », « son bermuda bleu ruisselle », « ses chaussures flic-floquent ». Puis, la phrase que chacun d'entre nous aurait souhaité entendre : « Aylan est sauvé ».

Le Figaro intègre deux citations : celle d'une actrice marocaine, organisatrice du rassemblement, et celle d'un journaliste participant à l'opération. Le quotidien a pourtant l'habitude d'intégrer les paroles d'hommes politiques, pour évoquer la situation des réfugiés. Mais ici, personne ne prend la parole pour participer à l'élaboration de solutions, suite à la noyade d'Aylan Kurdi. Or, quelle est la

²² *Hommage à Aylan Kurdi au Maroc*, 8 septembre 2015, Le Figaro.fr. (Voir annexe n°10).

²³ LE VAILLANT, Luc. *Ce que serait devenu Aylan s'il avait survécu*, 8 septembre 2015, Libération, p.22. (Voir annexe n°11).

légitimité de l'actrice Latifa Ahrar, ou bien du journaliste Rachid el-Belghiti, qui évoquent une pensée commune à de nombreuses personnes, suite à cet incident, à savoir la Méditerranée comme « lieu de partage et non barrière qui se dresse contre ceux qui sont victimes de dictatures, des guerres civiles et du terrorisme » ? De plus, même lorsqu'il s'agit d'un article censé couvrir un hommage à un petit garçon noyé en mer, *Le Figaro* émet un parallèle, en fin d'article, avec les chiffres. Celui du nombre de personnes arrivées en Europe par la Méditerranée (366.402), en confrontation avec celui du nombre de morts ou portés disparus (2.800). Aussi, en apposant les deux chiffres, le nombre de personnes disparues en Méditerranée semble moins impressionnant.

Avant d'entrer dans le corps de l'article de *Libération*, je voudrais citer une phrase de Gilles Deleuze : « Celui qui pense, ou du moins qui affronte directement la difficulté de penser, n'est pas celui qui a décidé de mettre son jugement au service de la société afin de résoudre un problème ou une difficulté. Il a plutôt été engagé par cette rencontre avec « ce qui ne peut être que senti ».²⁴ Il lui a fallu se rendre disponible pour accepter d'être lui-même affecté, « rendu perplexe » par un objet singulier ». L'objectif de *Libération* n'est pas de proposer des solutions, mais plutôt de faire réagir sur une situation, grâce à l'usage de l'émotion. L'action du journal est d'abord action pédagogique. En utilisant le système d'ellipse temporelle, *Libération* fait des sauts dans le temps de deux à douze ans, dans la vie du jeune Aylan Kurdi, de ses cinq ans, soit deux ans après le drame auquel il aurait survécu, jusqu'à ses soixante ans. La logique émotionnelle semble reposer sur la frustration et de l'injustice face à ce qu'aurait pu devenir un jeune syrien si « l'accueil de l'Europe n'avait pas été si vacillant ».

Le rythme ternaire employé par *Libération* accentue l'urgence de la situation au Moyen-Orient : « L'État islamique attaque, les Kurdes ripostent, la coalition bombarde », tout en rappelant le prix excessivement élevé lié à la traversée de la Méditerranée « l'onéreuse odyssée », faisant ainsi taire l'idée que les réfugiés sont pauvres et viennent en Europe pour améliorer une quelconque situation financière.

Libération transmet subtilement des leçons de morale : « Il suit des cours d'éducation morale et civique où l'on prêche la solidarité et l'altruisme, la générosité et la bienveillance ». Puis, à la fin : « En philanthrope plein d'empathie pour ceux qui luttent contre la misère humaine, il n'oublie jamais de subventionner les ONG qui secourent les migrants climatiques ». À 17 ans, comme la

²⁴ DELEUZE, Gilles. *Différence et répétition*. 1968, Paris, PUF, p.182.

majorité des jeunes de son âge, Aylan ne sait pas ce qu'il veut faire de sa vie, mais il sait pertinemment ce qu'il ne veut pas faire : « Il ne sera pas footballeur », « Il ne sera pas rappeur », « Il ne sera pas jihadiste ». L'emploi de ces anaphores négatives par *Libération*, fait taire les amalgames que l'on peut accorder aux réfugiés, et accorde à Aylan le statut d'un enfant « comme les autres ». Aussi, se projetant trente ans après l'exil d'Aylan Kurdi, *Libération* imagine un monde dans lequel l'intégration des réfugiés ne poserait plus problème. « Il se sent extrêmement français au lait cru (...) Il est d'ici et de là-bas, et ça lui va comme ça ». Enfin, le quotidien évoque les problèmes environnementaux auxquels la planète sera confrontée d'ici quelques années, si nos comportements n'évoluent pas : « Les glaciers fondent et sa maison commence à prendre l'eau ». Il parle également des nouveaux statuts des réfugiés, dits « climatiques ».

Évoquer la « crise » des réfugiés repose ainsi sur une distanciation, ou non, vis-à-vis de la personne réfugiée. Le traitement qu'opère tel ou tel média pour parler de cette « crise » semble donc interdépendant de la ligne éditoriale de ce dernier. La « crise » des réfugiés n'est-elle pas, avant tout, une crise politique ? À la veille de l'élection présidentielle française, chaque parti politique s'approprie un discours, tantôt révélateur d'une méfiance à l'égard des réfugiés, tantôt unificateur. La « crise » des réfugiés met au défi les politiques d'intégration de l'Europe. En 2015, L'Allemagne d'Angela Merkel décide d'accueillir 800.000 réfugiés au sein de son territoire, tandis que, la même année, la Hongrie opte pour la fermeture de sa frontière avec la Croatie. De plus, le président de la commission européenne Jean-Claude Juncker détaille, en septembre 2015, un plan qui prévoit de répartir entre les différents pays européens, 120.000 réfugiés au cours des deux prochaines années. La question que nous pourrions nous poser est la suivante : Comment *Libération* et *Le Figaro* traitent-ils la « crise » des réfugiés, à travers l'angle de la politique ?

II. Une situation politique qui polarise le débat

2.1 ENTRE CULPABILISATION ET VICTIMISATION, LA PLACE DE L'EUROPE DANS LE DISCOURS MEDIATIQUE

Le traitement médiatique de la « crise » des réfugiés relève d'un sujet politisant, et, de ce fait, polarisant. L'Europe est au cœur du débat. Est-elle la victime de ces flux migratoires ? Ou, au contraire, ne fait-elle pas le nécessaire pour les en empêcher ? Entre hostilité et solidarité, l'Union Européenne ne cesse d'être invoquée et remise en cause au sein du discours médiatique.

Tout d'abord, j'ai choisi de commencer par analyser la couverture du *Figaro* et de *Libération* sur la proposition de quotas. Le premier titre « L'UE propose de répartir le « fardeau » des réfugiés »,²⁵ place ainsi l'Europe dans une position de victime, qui porte le « poids » de ces entrées sur son territoire, tandis que *Libération* évoque ouvertement sa suspicion à l'égard de l'Europe, et le manque de solidarité dont elle fait preuve : « Migrants : l'Europe invente la solidarité par quotas ». ²⁶ D'emblée, les deux journaux semblent définir deux visions différentes de l'Europe. Dans le même article, le choix des citations est également révélateur de la position des quotidiens. *Le Figaro* intègre celle de Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne : « Aucun pays ne devrait être laissé seul face aux immenses pressions migratoires », comme pour renforcer l'idée que l'Europe doit être soutenue face à l'afflux des réfugiés. Les termes « laissé seul » et « immenses pressions migratoires » soulignent une dualité faisant se confronter deux notions : l'isolement face à l'envahissement.

Libération, quant à lui, préfère citer Yves Pascouau, directeur du programme migrations du think tank European Policy Centre : « On passe à la vitesse supérieure avec un système de solidarité contraignante », permettant ainsi d'évoquer, pour la première fois, le principe de solidarité.

²⁵ MÉVEL, Jean-Jacques. *L'UE propose de répartir le « fardeau » des réfugiés*, 14 mai 2015, *Le Figaro*, p.7. (Annexe n°12)

²⁶ VALLET, Cédric. *Migrants : l'Europe invente la solidarité par quotas*, 14 mai 2015, *Libération*, p.8. (Annexe n°13)

D'ailleurs, le journal prend position à ce sujet : « Partant du constat que la solidarité entre États membres est proche de zéro lorsqu'il s'agit de les accueillir (les réfugiés) ». Toutefois, *Le Figaro* rejoint *Libération* autour de la question de la solidarité et émet, lui aussi, quelques réserves : « L'opposition du Royaume-Uni brise spectaculairement une solidarité européenne, qui reste par ailleurs à prouver ». Néanmoins, le quotidien reprend une nouvelle fois le terme de « partage de fardeau ». Un « fardeau » que *Libération* refuse de qualifier de la sorte. Le quotidien parvient à poser les mots sur une situation, jusqu'ici non définie et la replace dans un contexte : « Ce système (de quotas) ne fonctionnerait qu'en cas « d'afflux massif » de demandeurs d'asile (notion qui n'est pas encore définie), pour des personnes dont le besoin de protection est clair ». *Le Figaro*, quant à lui, n'émet pas de réserve sur ce système de quotas. Pour les quotas, les quotidiens représentent des « propositions à la fois concrètes et hardies ». En qualifiant les Européens « d'inquiets », le journal positionne, encore une fois, l'Europe en victime, et la « crise » migratoire en tant qu'élément déclencheur de l'inquiétude de ceux qui y vivent.

En août 2015, la chancelière allemande Angela Merkel proposait d'accueillir 800.000 réfugiés pour l'année 2015, soit quatre fois plus que l'année précédente. Cette décision gouvernementale a eu une incidence à l'échelle européenne. C'est pourquoi comparer le traitement qu'en font *Le Figaro* et *Libération* est intéressant. Tout d'abord, *Le Figaro* titre son article « L'afflux de migrants pousse Paris et Berlin à réagir », ²⁷ tandis que *Libération* opte pour : « L'Allemagne, un modèle d'accueil en Europe ». ²⁸ D'emblée, les deux quotidiens adoptent une démarche différente. L'un conçoit la décision d'Angela Merkel comme une réponse, une réaction à « l'afflux de migrants ». L'autre, quant à lui, n'hésite pas à définir l'Allemagne comme un modèle sur lequel devraient s'appuyer les autres pays européens. Dans la lignée de « l'afflux de migrants » précédemment évoqué dans le titre, *Le Figaro* insiste sur cette notion de « danger imminent », à plusieurs reprises : « Alors que des milliers de réfugiés avancent vers l'UE », « les arrivées de réfugiés sont toujours plus massives aux frontières de l'Union européenne », et enfin, « autre point d'entrée des réfugiés dans l'UE ». À en croire *Le Figaro*, les réfugiés sont considérés comme un danger envahissant, qui se dirige tout droit vers l'Europe. Aussi, le commentaire se confond avec le fait, avec l'emploi de l'adjectif « contraignant »

²⁷ HAUTEVILLE, Jean-Michel. *L'afflux de migrants pousse Paris et Berlin à réagir*, 24 août 2015, *Le Figaro*, p.8. (Annexe n°14).

²⁸ SEMO, Marc. *L'Allemagne, un modèle d'accueil en Europe*, 28 août 2015, *Libération*, p.4. (Annexe n°15).

: « surtout les pays de l'ex-bloc de l'Est, qui s'opposent à des quotas contraignants par pays pour l'accueil de réfugiés ». *Libération* poursuit l'idée de l'Allemagne en tant que modèle européen en matière d'accueil, et commence l'article par l'une des situations qui a déclenché la décision d'Angela Merkel, omise par *Le Figaro*. « Il y a le symbole : la visite, mercredi 26 août, d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile à Heidenau (Saxe) récemment attaqué ». Par là, le quotidien entend rappeler que les premières victimes de cette « crise » sont les réfugiés eux-mêmes, et non l'Europe. Il laisse entendre la voix de la chancelière allemande : « cette situation n'est pas digne de l'Europe » et lui réaffirme son soutien et sa déférence : « Angela Merkel tranche par son courage politique dans un Vieux Continent qui multiplie les murs ». Il dénonce également la lâcheté de notre pays : « un exemple à méditer, tout particulièrement en France, où la peur d'alimenter les scores du Front national incite la classe politique à faire profil bas », mais également l'attitude de certains pays européens : « le Royaume-Uni et la France traînent les pieds alors que ceux en première ligne comme l'Italie et la Grèce sont submergés par les arrivés », tout en rappelant que les pays encerclant la mer Méditerranée sont davantage confrontés à ce problème, que ceux qui en sont plus éloignés, comme le Royaume-Uni ou la France. Enfin, *Libération* dénonce l'attitude de la Hongrie, en employant des termes forts comme « verrouiller » et « déployer » : « la Hongrie du très nationaliste Viktor Orbán, qui verrouille sa frontière et y déploie l'armée ».

La mort d'Aylan Kurdi, le 2 septembre 2015, a-t-elle permis à la presse quotidienne française de modifier son discours au sujet de l'Europe, et de le rendre davantage incisif ? Nous pourrions le penser, mais ce n'est pas le cas. *Le Figaro* considère toujours l'Europe comme la victime des flux migratoires, notamment par l'emploi de la forme passive : « la crise migratoire que traverse l'Europe ».²⁹ Contrairement à *Libération*, qui relève, une fois de plus, les limites de l'Europe en terme d'accueil : « l'Europe aux parapets branlants et à l'accueil vacillant ³⁰ ». Enfin, la notion « d'invasion », souvent employée par le quotidien *Le Figaro* est reprise une nouvelle fois : « à destination de Kos, une île grecque devenue depuis janvier la porte d'entrée de dizaine de milliers de migrants en Europe ».

²⁹ DAVID, Romain. *Le père du petit Syrien noyé : « Mes enfants m'ont glissé des mains »*, 3 septembre 2015, *Le Figaro.fr*. (Voir annexe n°9).

³⁰ LE VAILLANT, Luc. *Ce que serait devenu Aylan s'il avait survécu*, 8 septembre 2015, *Libération*, p.22. (Voir annexe n°11).

Ensuite, j'ai choisi, pour cette sous-partie, d'analyser le traitement médiatique du sommet entre l'Union européenne et la Turquie du mois de mars 2016, finalisant l'établissement d'un accord. Il permet le renvoi vers la Turquie de tous les demandeurs d'asile arrivés en Grèce après la date du 20 mars 2016, d'où les appellations « Before 20 » et « After 20 ». En contre-partie, l'Union Européenne s'engage à lever les restrictions sur les visas attribués aux Turcs pour entrer dans l'espace Schengen à la fin du mois de juin 2016. À ce sujet, les deux quotidiens ont deux postures différentes. *Le Figaro* titre de manière factuelle et considère l'accord comme favorable pour l'Europe : « Migrants : l'UE mise sur l'aide de la Turquie ». ³¹ *Libération* semble nettement opposé à l'accord : « L'Union européenne va-t-elle vendre son âme à Erdogan ? ». ³² En poursuivant, dans le chapô : « au nom d'un consensus construit pour satisfaire les dirigeants xénophobes de certains pays d'Europe centrale ». Pour *Libération*, le pacte est « moralement choquant, politiquement désastreux et, dans la pratique, contre-productif ». L'article s'apparente à un édit, toutefois, il n'est pas rédigé par le directeur ni le rédacteur en chef du journal. *Le Figaro* est plus tendre envers l'Europe et l'accord qu'elle s'apprête à signer avec Ankara : « la question des réadmissions empoisonne depuis des mois ce qui s'annonçait à l'automne comme un pacte prometteur » et parle au nom des Européens en employant la formule suivante : « l'espoir des Européens est qu'Ankara verrouillera efficacement sa frontière avec la Méditerranée, plutôt que de se voir infliger le retour en masse d'expulsés ». Pour *Le Figaro*, l'Europe n'a rien à se reprocher : « Mais là aussi, l'UE est prête à un geste » et affirme l'intérêt d'un tel pacte : « depuis son application, 337 réfugiés, en moyenne journalière, ont toutefois débarqué à Lesbos. Ils étaient 1676 par jour avant la décision européenne ». Contrairement à *Libération*, qui n'hésite pas à souligner l'impuissance dont faire preuve le continent dans l'accueil des réfugiés et la résolution de la guerre en Syrie : « À quoi sert l'Europe si elle n'est pas capable de faire respecter par ses membres un minimum de solidarité et le droit d'asile qui n'est pas seulement un devoir moral, mais une obligation juridique pour tous les États ayant signé la convention de Genève ? », « l'Europe aura ainsi à payer un certain prix pour son inaction notoire dans la tragédie qui se déroule en Syrie », et enfin « une Europe impuissante minée par ses divisions ». *Le Figaro* parle d'« afflux parasite de migrants

³¹ MÉVEL, Jean-Jacques. *Migrants : l'UE mise sur l'aide de la Turquie*, 5 mars 2016, *Le Figaro*, p.3. (Voir annexe n°16).

³² NEZAN, Kendal. *L'Union européenne va-t-elle vendre son âme à Erdogan ?*, 30 mars 2016, *Libération*, p.22. (Voir annexe n°17).

venus d'Asie et du Maghreb ». L'emploi du terme "parasite" aura, bien évidemment, un impact sur les lecteurs. Enfin, *Libération* réaffirme, par le biais d'une leçon de morale, les données préalablement recueillies par l'anthropologue Clara Lecadet, alors que *Le Figaro* ne s'appuie jamais sur ces données : « Comment le continent le plus prospère du globe, qui ne cesse, au nom des valeurs démocratiques qui fondent son identité, de donner des leçons de droits de l'homme à la Terre entière, peut-il abdiquer face à l'afflux d'un million de réfugiés représentant à peine 0,2% de sa population ? ».

Enfin, la couverture médiatique, par *Le Figaro* et *Libération*, de la venue du Pape François à Lesbos, pour rencontrer des réfugiés, s'intègre parfaitement dans la visée de la culpabilisation et la victimisation du continent européen. Lorsque le premier titre « À Lesbos, le Pape au plus près des migrants », ³³ le second opte pour la formule suivante : « Le fils de migrants François file à Lesbos pour culpabiliser l'UE », ³⁴ précisant ainsi que le Pape est également issu d'une famille de migrants. *Libération* n'hésite pas de nouveau à rappeler d'où il vient, dans le corps de l'article : « François est lui-même fils de migrants italiens qui ont choisi l'Argentine au moment de la grande crise des années 20 ». Ici, *Libération* profite de la visite papale pour culpabiliser ouvertement l'Union européenne. Alors que *Le Figaro* reste très factuel, *Libération* relève les problématiques soulevées par le pacte entre l'Union européenne et la Turquie, quelques semaines plus tôt : « depuis la fermeture des frontières des pays membres de l'Union européenne, en janvier, 52.000 migrants sont bloqués en Grèce ».

2.2 LA (RE)MISE EN PLACE DES CAMPS DE REFUGIES : RETOUR SUR UNE DEFINITION.

QU'EST-CE QU'UN « CAMP » ?

Selon le Larousse, un camp se définit comme le « lieu où, pour des raisons exceptionnelles ou politiques, sont rassemblées et installées (de façon très sommaire) des personnes ; l'ensemble des installations et des personnes qui y vivent ». D'après www.la-definition.fr, un camp est un

³³ GUÉNOIS, Jean-Marie. *À Lesbos, le Pape au plus près des migrants*, 16 avril 2016, *Le Figaro*, p.9. (Voir annexe n°18).

³⁴ SAUVAGET Bernadette, PERRIER Fabien. *Le fils de migrants François file à Lesbos pour culpabiliser l'UE*, 16 avril 2016, *Libération*, p.7. (Voir annexe n°19).

« Ensemble d'équipements installés sur un terrain clos et surveillé, où l'on regroupe et enferme différentes catégories de population ». « Le sens contemporain le plus évident du mot est celui de camp de prisonniers, de concentration, de travail, de réfugiés ou d'hébergement. Que ce soit comme prison ou en tant qu'asile, il s'agit d'une forme d'aliénation pour des personnes que l'on ne veut pas voir ailleurs ou qui ont été chassées ». ³⁵

Revenons à l'origine historique de la notion de « camp de réfugiés ». Il existe une ambiguïté profonde entre, à la fois la notion même de « refuge » et de « contrôle » voire de « répression » vis-à-vis des populations concernées. De ce fait, il s'agirait de replacer la question des camps dans les différentes transformations de la guerre au XX^{ème} siècle, ainsi que dans l'apparition, à la fin du XIX^{ème} siècle, de ce que l'on a appelé les « guerres totales », où les populations civiles sont devenues un enjeu décisif et central dans les guerres contemporaines.

Au cours de l'indépendance cubaine de 1895 à 1898, les civils étaient parqués dans des camps pour priver les guérillas de leur soutien et de leur renfort auprès des populations : « Le général Valeriano Weyler découvre une application inédite au fil de fer barbelé qui lui permet de constituer des « camps de concentration » et d'y regrouper les paysans des zones rebelles, sous la surveillance d'un très petit nombre de gardiens. Un demi-million de personnes va mourir de maladie et de faim dans ces camps de concentration, les premiers du genre. C'est déjà le XX^e siècle et ses horreurs qui se profilent. Aux États-Unis, l'opinion s'émeut et dénonce à satiété les « camps de la mort ». ³⁶ Cette idée, à la fois de « mise à l'écart des populations civiles » et, en même temps, de « protection » est étroitement liée à la transformation de la guerre à la fin du XIX^{ème} siècle. L'invention de la notion de « camp de réfugié » date de la guerre des Boers en Afrique du Sud, lorsque les britanniques créent des camps pour les populations civiles. Il s'agissait de camps créés au nom de la mise à l'écart et la mise à l'abri des populations civiles, mais dont nous verrons plus tard qu'ils se sont transformés en lieux de famine, d'oppression et de mortalité.

De plus, la vivacité des débats que nous connaissons aujourd'hui autour de la question des campements n'est pas nouvelle. Elle existait déjà au sujet des camps de réfugiés espagnols créés en

³⁵ BERNARDOT, Marc. Réseau Terra. (consulté le 8 janvier 2017). <http://www.reseau-terra.eu/article703.html>

³⁶ DIGNAT, Alban. Herodote. (consulté le 8 janvier 2017). https://www.herodote.net/24_fevrier_1895-evenement-18950224.php

France en 1939. La « Conférence Internationale d'aide aux réfugiés espagnols », qui se tenait à Paris les 15 et 16 juillet 1939, émet, dans sa conclusion, un avis sur la situation dans les camps. À cette époque, le terme de « camp de concentration » valait également pour les lieux dans lesquels étaient confinés les réfugiés : « L'internement dans les camps de concentration n'est pas une solution acceptable pour la conscience humaine. La conférence considère donc, comme l'une de ses tâches les plus urgentes, la répartition judicieuse de ces réfugiés internationaux dans les divers pays démocratiques et leur établissement dans une vie normale de travailleurs ». ³⁷ En 1939, était donc réclamé le retrait des camps d'une partie des internés espagnols, la priorité établie à l'installation de ces réfugiés en Europe, ainsi que leur embauche et leur intégration dans des lieux dits « ordinaires » (c'est-à-dire, en dehors des camps, présentés ici comme inacceptables). Préalablement à la tenue de cette conférence, les partis communistes avaient dénoncé ces camps « d'institutions à caractère fasciste ». Ainsi, la question du confinement et de contrôle a toujours été source de débat. Dans l'histoire, le camp présente un caractère profondément protéiforme.

Plus tard, deux figures antagonistes vont ensuite se dessiner. D'une part, celle du camp comme lieu de répression, de mort, avec l'apparition des camps nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. D'autre part, le camp comme lieu de refuge et de protection avec les camps créés après 1945, pour les déplacés de la Seconde Guerre mondiale, qui vont ensuite donner lieu à la mise en place d'une logistique humanitaire sans précédent. À partir des années 1950, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) se charge de la gestion des camps. Aujourd'hui, il en gère 450 à travers le monde.

Le HCR a été créé en 1950. L'une de ses premières tâches consiste à fermer l'ensemble des camps humanitaires censés accueillir les déplacés d'après 1945 en Europe. Aujourd'hui, de nombreuses Organisations Non Gouvernementales (ONG) réclament la réouverture et l'institutionnalisation des camps en Europe. S'agirait-il de l'ironie tragique de l'histoire ?

³⁷ PESCHANSKI, Denis. *La France des camps. L'internement, 1938 – 1946*. Paris, Gallimard, 2002. 555 p. (consulté le 15 janvier 2017).
https://books.google.fr/books?id=hX1xAAAAQBAJ&pg=PT83&lpg=PT83&dq=L'internement+dans+les+camps+de+concentration+n'est+pas+une+solution+acceptable+pour+la+conscience+humaine.&source=bl&ots=1HmpkSYNwb&sig=4rnywMthVgF4qhQssUxoTZrvu_4&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjN5IrQ0vTTAhXGVxoKHQEpDjUQ6AEIJzAA#v=onepage&q=L'internement%20dans%20les%20camps%20de%20concentration%20n'est%20pas%20une%20solution%20acceptable%20pour%20la%20conscience%20humaine.&f=false

LA « JUNGLE » DE CALAIS

« En 2002, le gouvernement démantelait le camp de Sangatte, dans le Pas-de-Calais, un centre d'accueil pour les migrants cherchant à passer en Angleterre. Les migrants se sont alors dispersés dans des bois et forêts alentours pour y recréer ce qui deviendra la « jungle » aux portes de Calais. « Forêt », en persan, se dit « jangal ». « Jangal » devient la « jungle », celle de Calais ».³⁸

Dans la « Jungle » de Calais, restaurants, théâtres, boîte de nuit, boutiques, coiffeurs, ou encore lieux de culte voient le jour. Une véritable organisation se met ainsi en place. Les médias ont-ils mis en lumière la micro-économie qui s'est instaurée au sein de la « Jungle » de Calais ? À Calais, les réfugiés étaient obligés de consommer. Ce qu'ils achetaient dans les commerces de la région, nourriture comprise, faisait tourner l'économie calaisienne. Les constructions engagées dans la « Jungle » reposaient sur des matériaux achetés dans la région. Au total, grâce à la « Jungle », cent millions d'euros ont été injectés dans les caisses de la région de Calais. Or, à travers les différents discours médiatiques, nous n'avons souvent entendu parler que des désagréments occasionnés par les réfugiés dans la région. Dans l'accroche de l'article sur le démantèlement de la « Jungle » de Calais, le journal *Libération* rappelle l'aménagement de cette ville dans la ville : « Ses échoppes, ses restaurants, ses abris minutieusement installés depuis plusieurs mois disparaissent peu à peu sous les flammes ». ³⁹ Tandis que *Le Figaro* décrit la « Jungle » comme « le plus grand bidonville de France ». ⁴⁰

2.3 LA "JUNGLE" DE CALAIS OU LE TRAITEMENT MEDIATIQUE D'UN DEMANTELEMENT "HORS-NORME"

Le démantèlement de la « Jungle » de Calais, en date du 24 octobre 2016, se situe dans les prémises d'une campagne électorale médiatisée et spectaculaire. Aurait-elle été démantelée si nous n'étions pas à la veille de l'élection présidentielle ? Cet événement s'inscrit dans une visée politique, dans le but de rassurer l'opinion. De ce fait, le démantèlement ne serait-il, finalement, qu'une

³⁸ LE CLERC, Loïc. LCI. (consulté le 18 janvier 2017). <http://www.lci.fr/france/mais-pourquoi-la-jungle-de-calais-porte-t-elle-ce-nom-2008910.html>

³⁹ *La « jungle » vit ses derniers feux*. 26 octobre 2016, Libération. (Voir annexe n°20).

⁴⁰ KOVACS, Stéphane. *La « jungle » de Calais presque désertée*. 27 octobre 2016. *Le Figaro*, p.12. (Voir annexe n°21).

opération de mise en scène politico-médiatique ? Souvent, la question de l'expulsion des réfugiés est instrumentalisée à des fins politiques. En effet, les moments de campagne électorale sont des moments où il s'agit de mettre en scène au maximum l'attitude de l'État vis-à-vis des réfugiés. Il serait intéressant de constater l'effet réel et de savoir si, dans un an, il y aura la même pro-activité en matière d'accueil.

Le traitement du *Figaro*, politiquement orienté à droite, et de *Libération*, à gauche, au sujet du démantèlement présente-t-il des divergences, d'un point de vue de leur positionnement ? Tout d'abord, *Le Figaro* fait intervenir trois individus : la préfète du Pas-de-Calais Fabienne Buccio, la maire LR de Calais, Natacha Bouchart, ainsi que Didier Degrémont, président du Secours catholique du Pas-de-Calais.⁴¹ Le quotidien ne donne la parole à aucun réfugié. Or, comment couvrir le démantèlement de la « Jungle » sans savoir ce qu'en pensent les principaux intéressés, ceux qui y ont vécu des mois durant ? *Libération*, quant à lui, donne la parole à deux bénévoles, l'un est membre de la « Medic team », l'autre, Charles, est bénévole au sein de l'association Utopia 56, sans omettre de faire figurer la parole de plusieurs réfugiés : Mustapha, un Soudanais de 17 ans, Lazar, Érythréen de 17 ans également, Jamal, 47 ans, gardien du « Kitchen in Calais », Idat, un Afghan, un autre Afghan désireux de rejoindre le Royaume-Uni, et enfin Hassan, 26 ans.⁴² *Libération* cherche, à travers la diversité de ses intervenants, à refléter au mieux la réalité du démantèlement de Calais. *Le Figaro* relate le déroulé factuel du démantèlement. Rien ne prouve que les journalistes étaient sur place. Les actions liées à la dissolution du camp sont invoquées par les différents intervenants étatiques ou associatifs : « En fin d'après-midi, le campement ressemblait à « un paysage apocalyptique, comme après un combat », racontait Didier Degrémont, président du Secours catholique du Pas-de-Calais ». *Libération*, quant à lui, propose l'angle du reportage, de manière à susciter des images au lecteur. « Une odeur âcre de plastique brûlé prend à la gorge », « des détonations de plus ou moins fortes se font entendre », « des dizaines de bénévoles, souvent des Britanniques, s'agitent dans tous les sens pour les récupérer avant qu'il ne soit trop tard. Ils les chargent à l'arrière d'une remorque tirée par un Jeep », « Rapidement, les CRS arrivent sur place ». L'emploi de ce procédé prouve que les journalistes de *Libération* se trouvaient sur place, et y sont restés probablement plusieurs jours. En

⁴¹ KOVACS, Stéphane. *La « jungle » de Calais presque désertée*. 27 octobre 2016. *Le Figaro*, p.12. (Voir annexe n°21).

⁴² *La « jungle » vit ses derniers feux*. 26 octobre 2016, *Libération*. (Voir annexe n°20).

effet, le démantèlement matériel du camp et la propagation des feux n'ont eu lieu qu'à partir du mardi 25 octobre 2016.

Les deux quotidiens commencent tous deux par évoquer l'épaisse fumée qui se dégageait du ciel calaisien, due aux multiples incendies. *Le Figaro* parle de « départs de feu (qui) se sont multipliés, dégageant d'épais panaches de fumée noire ». Il faudra attendre le troisième paragraphe pour que le quotidien explique qu'il pourrait s'agir d'une « tradition » de la communauté afghane : « Ces incidents sont une « tradition pour certaines communautés qui mettent le feu à leur habitation au moment de la quitter ». Toutefois, le quotidien n'hésite pas à rappeler que quatre afghans ont été « placés en garde à vue pour avoir mis le feu à des abris vides ». *Libération*, quant à lui, préfère émettre plusieurs hypothèses à ce sujet : « En fin de matinée, des incendies se sont déclarés dans plusieurs points de la « jungle ». Leur origine est inconnue : s'agit-il d'actes d'individus malveillants, du résultat d'une « tradition de la communauté afghane qui mettrait le feu aux abris quand elle quitte un lieu, comme le soutient la préfète du Pas-de-Calais, Fabienne Buccio, ou un peu des deux ? Voire d'une intervention tardive des pompiers » et « Charles s'interroge sur les causes, évoquant une rumeur qui a circulé au cours de la nuit, indiquant que « cinq Européens étaient entrés cette nuit dans la jungle ». *Le Figaro* emploie le champ lexical de la violence : « Dans la nuit, ils (les pompiers) étaient intervenus, protégés par des CRS, qui avaient essuyé des jets de pierre » et « l'incendie a pris un peu partout, ravageant tentes, cabanes et caravanes. Les flammes léchaient certains poteaux électriques, et la camionnette d'une association s'est embrasée. Plusieurs bouteilles de gaz ont explosé, blessant légèrement un migrant », la construction de la dernière phrase dédramatisant la blessure du réfugié. *Libération* préfère la formule suivante, positionnant alors la meurtrissure de l'individu avant l'évocation même de la dégradation du matériel : « un migrant a été légèrement blessé par l'explosion d'une bonbonne de gaz, mais l'essentiel des dégâts est matériel ». La vision que propose *Le Figaro* semble biaisée. En effet, en choisissant cette citation de la maire LR de Calais, Natacha Bouchart : « une page positive, puisque ces gens vont pouvoir commencer une nouvelle vie », le quotidien donne l'impression au lecteur que le plus difficile, pour les réfugiés, est derrière eux. Mais il n'évoque pas le doute auquel ils sont confrontés, tout au long du démantèlement. En effet, selon les propos tenus par Aline Leclerc, journaliste à *Le Monde* s'étant rendue à Calais, les réfugiés ne savent pas dans quelle ville de France ils seront redirigés et ne cesse de poser des questions aux journalistes au sujet de leur devenir. Contrairement à *Libération* : « on ne sait pas ce qu'on va devenir », ou encore, « Ibrahim, un Soudanais de 25 ans, raconte d'un ton fatigué ces nuits passées au coin du feu à discuter avec ses amis de leur avenir ». Enfin, *Libération*, dans le souci de rendre compte de la réalité des faits, évoque, à juste titre, ce que Aline Leclerc a bien souvent remarqué,

notamment lorsqu'elle parle du « décalage entre le calme des migrants et la frénésie des reporters »⁴³: « Les quelques milliers de migrants vivant encore sur place semblent désabusés, presque attristés de voir ce lieu qui les a abrités de longs mois se défaire peu à peu, sous le regard de centaines de personnes extérieures, forces de l'ordre et journalistes principalement », « une nuée de journalistes », ou encore « une marée humaine ».

⁴³ LECLERC Aline, BAUMARD Maryline, BETTINELLI Marc, GUILLARD Anne. *Journalistes à Calais : la loi de la « jungle » ?*, 27 octobre 2016, Le Monde. (Voir annexe n°22).

Conclusion

La « crise » des réfugiés anime le débat politique et médiatique depuis plusieurs années. À travers ce mémoire, nous nous sommes rendus compte que la parole médiatique était devenue performative et réflexive, et non plus seulement descriptive. Chaque journal apporte son analyse et propose une réflexion à ses lecteurs. Les deux quotidiens étudiés lors de ce travail, à savoir *Libération* et *Le Figaro*, proposent une réflexion différente, soit par l'angle adopté, soit par l'emploi de chiffres pour évoquer la « crise » des réfugiés. La ligne éditoriale respective de chaque journal influe ainsi sur la médiatisation de l'événement. Ce résultat n'est pas surprenant, puisque, selon les hypothèses de départ, *Libération* semblait se focaliser sur le drame en soi, plutôt que sur la possibilité ou la nécessité de le gérer. *Le Figaro*, quant à lui, donnait l'impression de proposer un traitement économique de la situation. L'Europe est également au cœur de la différence du traitement médiatique. *Le Figaro* positionne l'Union Européenne en tant que « victime » de « l'invasion » et de ces flux migratoires, tandis que *Libération* la culpabilise, tout en remettant la faute sur les politiques européennes menées jusqu'à présent.

Par la suite, lorsque j'ai commencé mes lectures, je me suis rendue compte que ces différents constats étaient, pour la plupart, avérés. C'est pour cette raison que j'ai choisi d'étudier les articles de mon corpus selon quatre focales, du plus près des réfugiés au plus éloigné.

- Focale 1 : La parole est donnée aux réfugiés.
- Focale 2 : Parole associative (bénévoles, associations).
- Focale 3 : Parole étatique (gouvernement, chefs d'Etat).
- Focale 4 : Parole économique (seulement des chiffres).

Factuel : *Le Figaro* : début de l'opération Triton

	<u>LIBÉRATION</u>	<u>LE FIGARO</u>
Focale 1	<ul style="list-style-type: none"> • Le père d'Aylan : « Mes enfants m'ont glissé des mains » • Ce que serait devenu Aylan s'il avait survécu • La « jungle » vit ses derniers feux 	<ul style="list-style-type: none"> • Le père du petit Syrien noyé : « Mes enfants m'ont glissé des mains »
Focale 2		<ul style="list-style-type: none"> • Hommage à Aylan Kurdi au Maroc
Focale 3	<ul style="list-style-type: none"> • Mare Nostrum, c'est fini • Migrants : l'Europe invente la solidarité par quotas • L'Allemagne, un modèle d'accueil en Europe • Le fils de migrants François file à Lesbos pour culpabiliser l'UE 	<ul style="list-style-type: none"> • L'afflux de migrants pousse Paris et Berlin à réagir • À Lesbos, le Pape au plus près des migrants • La « jungle » de Calais presque désertée
Focale 4		<ul style="list-style-type: none"> • L'UE propose de répartir le « fardeau » des réfugiés

Selon les données de ce tableau, nous donnons à voir le constat suivant. *Libération* propose plus fréquemment de donner la parole aux réfugiés (Focale 1), tandis que *Le Figaro* ne le fait qu'une fois. Le second journal n'exploite que des chiffres pour l'un de ses articles (Focale 4), et, avec 36 récurrences statistiques relevées, au total, sur les différents articles du corpus étudiés, le traitement médiatique du Figaro diffère de celui de Libération, qui en invoque 14.

Aussi, les quotidiens accordent une importance particulière à la sémantique. *Le Figaro* emploie 32 fois le terme de « migrant », susceptible de rendre compte d'une vision biaisée de la personne réfugiée, tandis que *Libération* en dénombre 19 fois, préférant le terme de « réfugié » (25 fois), face au *Figaro* (13 fois).⁴⁴

Les politiques européennes et les instances médiatiques ne semblent pas avoir été préparés à faire face à ce qu'ils ont qualifiés de « crise » des réfugiés. Quelles sont les limites du travail journalistique

⁴⁴ Voir annexe n°7.

et du traitement médiatique en période d'urgence ? Les dispositifs médiatiques sont-ils bouleversés par le caractère « exceptionnel » d'un événement ?

Annexes

Annexe n°1

Thèmes du corpus selon la chronologie de la crise des réfugiés en Europe

- **1^{er} novembre 2014** : L'opération Triton (suite de Mare Nostrum).
- **13 mai 2015** : Proposition des quotas.
- **Août 2015** : « Mutter Angela » / Décision de la chancelière allemande d'accueillir 800.000 réfugiés en 2015.
- **2 septembre 2015** : Aylan Kurdi.
- **Mars 2016** : Accord Union Européenne - Turquie / « Before 20 ».
- **16 avril 2016** : Venue du Pape à Lesbos.
- **Octobre 2016** : Démantèlement de la « Jungle » de Calais.

Annexe n°2

Début de l'opération « Triton »

La France et vingt autres pays de l'UE ont engagé d'importants moyens matériels et humains dans l'opération « Triton » pour aider l'Italie à remplir ses obligations de surveillance et de sauvetage des migrants en perdition en Méditerranée, a annoncé vendredi la Commission européenne. « « Triton » sera opérationnel dès samedi », a souligné la Commission européenne.

Les pages 37 à 76 ont été retirées de la version diffusée en ligne.

Interviews retranscrites

Annexe n°23

Clara LECADET ; *Anthropologue, ethnologue, CNRS, IIAC* ; 3 décembre 2016

1) Clara Lecadet, pourriez-vous vous présenter ?

Je suis anthropologue, chargée de recherche au Centre National de Recherche Scientifique (CNRS). Je suis également membre de l'institut Interdisciplinaire de l'Anthropologie du Contemporain (IIAC), qui est une unité mixte du CNRS et l'EHESS (École des Hautes Études en Sciences Sociales). Mon thème de recherche principal, c'est la question de l'expulsion des étrangers en situation irrégulière, à travers l'impact que ces politiques ont sur les pays de retour des immigrants.

2) Vous avez rédigé plusieurs ouvrages sur le thème de l'expulsion, dont un qui vient de paraître, « *Le manifeste des expulsés : errance, survie et politique au Mali* ». Parlez-moi un peu de cet ouvrage ?

Tout à fait. Précédemment, j'ai publié, aux côtés de l'anthropologue Michel Agier, un ouvrage collectif qui s'intitule « *Un monde de camps* » et regroupe une centaine de monographies de camps. Ce recueil essaie de dresser le tableau de toutes les formes de camps qui existent aujourd'hui, des camps de réfugiés informels comme ceux installés en Europe et en Afrique, aux camps de réfugiés tels que ceux mis en place par le Haut-Commissariat aux Réfugiés ou l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), dans le cas des réfugiés palestiniens. L'objectif est de montrer en quoi les camps sont le symptôme des grandes thématiques liées à la mondialisation, telle que la question de la mobilité, des entraves à la mobilité, ou encore du travail précaire. À titre personnel, ce que je viens de publier en septembre 2016 « *Le manifeste des expulsés : Errance, survie et politique au Mali* », reprend les recherches que j'ai effectuées dans le cadre de ma thèse au Mali où j'ai étudié la manière dont les migrants qui ont été expulsés (soit depuis les pays occidentaux, soit à l'intérieur du continent africain), arrivent à se regrouper et à s'organiser.

3) Pourriez-vous me rappeler les chiffres de la crise migratoire en Europe ?

1.200.000 réfugiés sont arrivés en Europe en 2015. Certes, cela représente le double des arrivées de l'année précédente, mais ce sur quoi je veux insister c'est que lorsque l'on dit cela, il faut également préciser que la grande majorité des réfugiés, notamment issus de la crise syrienne, ne se trouve pas en Europe mais dans les pays voisins du Moyen-Orient. Le Liban, la Turquie et la Jordanie portent le fardeau principal. En ce qui concerne les arrivées en 2015, elles représentent 0,20 % de la population européenne, alors que le Liban accueille 1,5 million de réfugiés syriens sur une population qui en compte 4,5 millions. En Jordanie, il y a 600.000 réfugiés syriens pour 6 millions d'habitants. Et la Turquie dénombre 2,5 millions de réfugiés pour un total de 78 millions d'habitants. Nous ne sommes donc absolument pas dans les mêmes proportions.

4) Vous aviez évoqué, lors de la conférence « À contretemps : être migrant en France, l'accueil par les camps de réfugiés », la tendance qu'avaient les médias à souvent positionner la focale sur ceux qui arrivent et non sur ceux que l'on expulse. Pourriez-vous expliquer votre raisonnement ?

Ce qui me frappe, et ce n'est pas évident à faire entendre, c'est que l'on a tendance à évaluer et à établir des statistiques uniquement pour ceux qui arrivent. Nous voyons bien le lien que cette évaluation a avec le fait de considérer la présence même des réfugiés comme un problème politique à part entière. Alors que sur le plan européen, qui constitue pourtant le dénominateur commun, c'est la question du renvoi, et non celle de l'accueil, qui est formalisée à l'échelle européenne. Et c'est vrai que l'on ne médiatise pas du tout de la même manière le nombre de retours. D'ailleurs, ce sont des chiffres assez difficiles à obtenir. Il n'y a pas la même publicité autour du nombre de retours.

5) Pourriez-vous rappeler les chiffres de ceux expulsés chaque année en France et en Europe ?

Au niveau européen, entre 2012 et 2016, il y a eu 2 millions de renvois, tous pays européens confondus. Et en France, on dénombre 30.000 expulsions.

6) La question des migrations n'est malheureusement pas nouvelle... Comment se fait-il que les gens semblent si étonnés voire effrayés ?

Dans « *Immigration, Antisémitisme et Racisme en France (XIXe-XXe siècle) - Discours publics, humiliations privées* », Gérard Noiriel relate, dans le cas de la France, toutes les histoires de l'antisémitisme depuis le XIXème siècle. Il démontre que ces phénomènes de xénophobie et de rejet de l'étranger sont intrinsèques à la constitution des États-Nations. À partir du moment où un État se définit un pouvoir, des catégories d'ayants-droit, des formes d'appartenances politiques, des citoyens et des étrangers, ce processus de création du pouvoir étatique crée, dans toutes les sociétés, des formes de rejet et d'appréhension par rapport aux gens qui ne relèvent pas de la Nation ni de la communauté. Nous avons, à juste titre, des inquiétudes sur ce qui se passe en ce moment, mais la dureté du traitement à l'égard des étrangers est un fil conducteur de toute l'histoire de la fin du XIXème et XXème siècle, en France et dans d'autres pays européens. Et de manière encore plus tragique et dramatique que ce que l'on voit aujourd'hui, pendant l'entre-deux-guerres. Nous sommes un peu obsédés par l'actualité, nous croyons toujours que ce qui se passe maintenant, cela ne s'est jamais produit auparavant. Il y a, plus que jamais, une nécessité de contextualiser les phénomènes. Ce n'est pas une manière de les sous-estimer ni de leur donner moins de gravité, mais de comprendre que ces phénomènes de xénophobie et de peur de l'étranger s'inscrivent dans une longue histoire, qui est celle, en Europe, des États-Nations. Mais ce n'est pas non plus une exclusivité de l'Europe ; toute communauté politique constituée a « ses » étrangers et « ses » formes d'altérité. C'est également ce qui créent ces peurs, ces tensions et ces phénomènes de rejet. Il est nécessaire de se décentrer un peu de l'obsession pour l'actualité et réfléchir à ces phénomènes davantage dans la longue durée.

7) Quelle(s) solution(s) à ce problème ?

De plus en plus de journalistes essaient de créer un dialogue et des passerelles avec le monde de la recherche, en interrogeant notamment des historiens, des sociologues, ou encore des anthropologues qui, eux, sont moins collés au présent et peuvent ainsi donner un peu plus de perspectives, de distance et de recul aux questions d'actualité. Ils sont à la fois performants sur le traitement de l'actualité chaude, mais aussi sur les articles de fond qui sont nourris de lectures et qui enrichissent, de ce fait, la manière dont on décrypte et analyse cette actualité. Les médias sont souvent caricaturés, notamment sur la présence et le rôle des experts sur les chaînes d'info en continu. Malgré tout, il n'empêche que cela participe de cette volonté de faire intervenir des gens qui disposent du recul nécessaire et cette capacité de mise en perspective par rapport aux questions chaudes.

8) Dans quelle mesure la situation actuelle des réfugiés est-elle inédite et exceptionnelle ?

Je suis très embarrassée avec la notion même de "crise migratoire". D'abord, nous avons commencé à parler de "crise migratoire" en 2015. Certes, il y a eu une augmentation de arrivées de réfugiés. Mais de nombreux Syriens sont arrivés dès 2011. Et si nous prenons encore un peu plus de recul, la question des sans-papiers est une question qui existe depuis, au moins, les années 1980. Le fait de parler de "crise migratoire" à partir de 2015, suppose l'existence d'un nouvel évènement qui émergeait. Ces derniers temps, l'on parle beaucoup des campements parisiens et des camps non démantelés, mais ce qui se passe à Calais, cela se passe depuis plus de quinze ans. Et avec les phénomènes de déguerpissements, de démantèlements des campements, de tentatives d'éloigner les gens de la frontière britannique, des Syriens, Afghans et d'autres populations ont installé leurs camps dès 2011 à Paris. Et tout à coup, en 2015, même s'il est vrai que les arrivées ont été plus massives que les années précédentes, l'on parle d'un phénomène « nouveau », de l'ordre de l'évènement sans précédent, de l'inédit, alors qu'il s'agit simplement du renforcement d'un phénomène qui est, quant à lui, bien plus ancien et serait même lié à la fermeture des frontières et au déclin de l'asile à partir des années 1970. Ce qu'il faut également préciser, c'est que très peu de gens obtiennent le statut de "réfugiés". Ces politiques de contrôle de plus en plus drastiques créent aussi ces phénomènes de multiplication de « migrants ». Donc, c'est vrai que je ne suis pas très à l'aise avec la notion de "crise des migrants" ou "crise des réfugiés", car c'est renforcer l'idée que, d'un coup, il y a eu un phénomène de type « invasion » en Europe, alors que la présence immigrée est au fondement de nos sociétés. Il y a eu les migrations polonaises, espagnoles, portugaises au moment de la décolonisation, mais aussi les migrations du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Toutes ces séquences historiques expliquent le mouvement des populations. C'est comme des strates. Les gens s'intègrent, avant d'être naturalisés. Là, nous parlons beaucoup des Syriens, des Afghans, des Soudanais parce que ce sont des gens qui fuient leur pays en ce moment mais dans le même temps, il y a aussi des gens disposés à venir d'Afrique subsaharienne pour des raisons liées à la pauvreté. Toutes les histoires récentes sont construites par ces flux successifs et selon l'époque, l'accent est mis sur tel ou tel type de population.

9) Peut-on réellement parler de « crise » migratoire ?

Si nous voulions faire du mauvais esprit, nous pourrions dire que c'est moins la crise des réfugiés ou des migrants que la crise de la politique européenne qui est incapable de formaliser des règles d'accueil communes. Nous l'avons vu en 2015, dans le déchirement total entre les pays européens. En Allemagne, Angela Merkel plaidait pour un accueil massif des réfugiés tandis que la Hongrie fermait ses frontières. Nous voyons qu'il n'y a aucune position commune à l'échelle européenne sur la question de l'accueil des réfugiés. Le seul dénominateur commun repose sur les dispositifs

d'expulsion. Il y a une espèce de précipitation de la part des instances européennes à essayer de penser les choses dans l'urgence, et cela ne produit que très peu d'effet.

10) Les médias parlent beaucoup de la crise des réfugiés. Pourtant, ils ont souvent commis des erreurs dans leur traitement médiatique. À quoi ces erreurs sont-elles liées, selon vous ?

Le 12 avril 2015, il y a eu le grand naufrage en Méditerranée ayant fait 400 morts. À ce moment-là, il y a eu une espèce d'emballement médiatique, et les plateaux télévisés couraient après les chercheurs pour qu'ils viennent donner leur avis. Il y a eu un braquage médiatique incroyable sur ce naufrage alors que, depuis les années 2000, la moyenne frôle les 1.500 morts par an en Méditerranée, soit un total de 22.000 morts. Encore une fois, l'on fait comme s'il s'agissait d'un phénomène qui avait juste deux ans, alors qu'en réalité, il s'agit d'un phénomène continu. Pourquoi, à un moment donné, un événement a ce pouvoir de porter l'attention sur des phénomènes qui, eux, sont récurrents ? Mais c'est pourtant cet événement qui cristallisera l'attention des médias. Et de ce point de vue, la photo d'Aylan, reflète totalement le pouvoir de l'image et celui d'un enfant mort sur une plage. Il est vrai qu'il y a eu un basculement dans le traitement médiatique de la question des noyades en Méditerranée et de ce qu'il fallait faire pour essayer de les empêcher.

11) Lors de la conférence, vous aviez parlé de la différence à établir entre le terme de « migrant » et celui de « réfugié ». Pourriez-vous me rappeler en quoi ils présentent des différences ?

La notion de "réfugié" a un sens juridique très précis. C'est le statut juridique qui découle de la compréhension sur le statut de réfugié adopté à Genève en 1951. Et le droit d'asile tel que nous le connaissons jusqu'à présent est fondé sur cette convention de 1951. Le réfugié, dans sa définition de 1951, est quelqu'un qui fuit des persécutions pouvant être de plusieurs natures. Ensuite, parmi les pays qui ont ratifié la Convention, la demande du demandeur d'asile est étudiée de manière tout à fait individuelle, et l'on décide de lui reconnaître ou non, à l'issue de cette procédure, le statut de réfugié. Désormais, il y a de plus en plus de « protections provisoires », qui permettent aux bénéficiaires de profiter d'une protection du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), pendant le temps que va durer une guerre. Puis, une fois que la guerre est terminée, il est considéré que ces réfugiés peuvent rentrer dans leur pays de manière sûre, même si ce n'est pas toujours le cas, et on leur enlève cette protection. Et comme il existe un taux de reconnaissance de plus en plus faible autour du « réfugié statutaire », le HCR a tendance à privilégier ces formes de protections provisoires, le temps de la crise. Mais ce qui est compliqué dans l'usage du terme de "réfugié", c'est son usage général : « Toute personne qui

fuit son pays pour des raisons diverses ». En même temps, cela crée forcément une sorte d'ambiguïté puisque lorsque l'on parle de réfugiés, une petite minorité de ceux dont on parle sont des réfugiés au sens propre de la convention de Genève. Donc, lorsque l'on parle de « réfugiés », les gens croient qu'ils bénéficient d'une aide ou d'une protection, alors qu'il s'agit simplement d'un terme général et que cela ne correspond absolument pas aux droits dont la convention de Genève les fait bénéficier, s'ils sont réellement reconnus comme « réfugiés statutaires ». Ensuite, à travers les politiques menées, une distinction s'est faite entre le « réfugié » et le « migrant ». Le réfugié, c'est celui qui a une légitimité à arriver dans un pays, à ce qu'on lui donne une protection car il a fui une guerre ou des persécutions ethniques et religieuses. Alors que le migrant, c'est celui qui fuit son pays pour des raisons économiques, et lui, est considéré, du point de vue des politiques occidentales, comme plus illégitime sur la question de l'accès au séjour. En réalité, c'est plus compliqué que cela car les pays occidentaux ont aussi besoin de la main d'œuvre fournie par ces migrants dits « économiques ». Mais, l'on remarque, dans les discours des politiciens, sans arrêt ce jeu sur « réfugié » et « migrant », les migrants étant ceux qui sont là de manière irrégulière et illégitime et qui auraient donc vocation à rentrer chez eux, alors qu'il y a une grandeur du réfugié qui a fui la guerre et qui, lui, mérite la protection de la part de cet État d'accueil. En août 2015, la télé Al-Jazeera a pris la décision de ne plus utiliser le terme de « migrant », considéré comme plus dévalorisant et péjoratif. Désormais, la chaîne de télévision qualifie toutes ces personnes de « réfugiés », et ce, quelles que soient les raisons pour lesquelles elles fuient. Il s'agit, d'une certaine manière, de revenir à une définition plus générique. De ce fait, Al-Jazeera sait très bien qu'elle ne parle pas des réfugiés statutaires, une infime minorité qui a été reconnue réfugié.

12) En tant qu'anthropologue et chargée de recherche, certains mots sont-ils à éviter d'employer en tant que journaliste pour parler de la crise des réfugiés ?

Depuis une quinzaine d'années, de nombreux militants et réseaux de défense de droits de migrants revendiquent l'usage du terme de « camp » pour désigner les lieux tels que les centres de rétention administrative où sont enfermés les migrants en situation irrégulière avant d'être expulsés. Il y a quelque chose d'un peu « provocateur ». L'usage de la notion de « camp » a longtemps été rattaché aux événements de la Seconde Guerre mondiale, avec l'extermination des populations juives notamment. Le fait de réintroduire ce terme sur les questions de politiques migratoires actuelles a quelque chose qui, forcément, frappe à la fois l'imagination, mais peut également choquer, parce que l'on a tendance à dire que ce n'est pas la même chose, que les personnes ne sont pas envoyées à la mort. L'usage du mot « camp » tend à se généraliser. Cela se banalise un peu et lorsque l'on parle de

« camp », la référence à la Seconde Guerre mondiale a tendance à s'estomper.

13) La crise des réfugiés est-elle un sujet qui polarise, dans le débat public ?

Pendant la campagne présidentielle de 2007, ce qui m'avait frappé, c'était le fait que Nicolas Sarkozy ait fait un affichage extrême de la question de la mise en place des quotas d'expulsion. À l'époque, cela avait encore une fonction clivante dans le débat public. Une multitude de réactions avait été soulevée, de la part de militants et d'intellectuels. Les expulsions d'étrangers ne sont pas nouvelles, mais elles ont été mises en œuvre par des gouvernements de droite ou de gauche, et elles n'ont pas cessé pendant la présidence de François Hollande. Toutefois, j'ai l'impression que, autant cela pouvait être un sujet très clivant et passionné en 2007, autant c'est devenu un sujet plus consensuel, qui suscite des oppositions beaucoup moins vives. La question du contrôle des migrations est un sujet transversal à tous les partis. Même une personnalité comme Jean-Luc Mélenchon affirme qu'il faut maîtriser ses frontières tout en ayant une attitude humaine. C'est donc devenu un thème moins clivant qu'avant, dans le sens où il y a une normalisation et une légitimation de la question du contrôle migratoire et de l'expulsion des étrangers en situation irrégulière, à des degrés certes différents. Il y a encore quelques années, Jean-Luc Mélenchon avait un discours beaucoup plus opposé au principe même des contrôles migratoires et des expulsions qu'aujourd'hui. Et de ce point de vue, l'idée de la nécessité de contrôler ces flux et de renvoyer les gens a gagné.

14) Selon vous, pourquoi ne parle-t-on que des réfugiés syriens et très peu des autres groupes de tête, à savoir les Afghans et les Soudanais ?

Cela va dans le sens de la crise migratoire. Ce sur quoi nous mettons l'accent, ce sont les conséquences de la guerre en Syrie, comme s'il n'y avait pas eu de problèmes migratoires avant, ni le mouvement des sans-papiers depuis plus de vingt ans en France. La guerre en Syrie a, sur les aspects migratoires, occulté la réalité très composite des migrations vers l'Europe.

15) 59% des Européens pensent que « réfugiés » et « risques d'attentats » sont liés. Quel est le rôle des médias ?

Nous vivons un moment particulier où le climat d'insécurité est quasiment permanent en France, mais aussi dans d'autres pays européens, du point de vue des attaques terroristes. C'est une réalité objective, mais couplés à la xénophobie latente, il faut répéter, répéter et répéter les faits. Ceux qui commettent les attentats sont, pour la plupart des cas, nés Français. En réalité, il ne s'agit pas d'une menace extérieure, mais d'un péril interne à nos sociétés. Dans tous les faits divers, on ne parle pas du Français

qui tue toute sa famille, mais on va parler de l'étranger.

16) Selon vous, qu'est-ce qui rendent difficiles les perceptions des migrations ?

Nous parlons toujours de la responsabilité des médias, mais je suis frappée par la question liée à la responsabilité des politiques eux-mêmes. Pour moi, Angela Merkel l'a montré. Les hommes politiques ont également une sorte de responsabilité en terme de pédagogie et d'éducation de ce que l'on appelle « l'opinion publique ». Les politiques exercent un véritable pouvoir d'influence sur les populations et il est préférable de parler du devoir des États d'accueillir les réfugiés, comme Angela Merkel l'a fait, plutôt que de flatter les bas instincts ainsi que les peurs. Les Allemands ont accueilli un million de Syriens, en 2015, alors que nous, en France, nous peinons à accueillir dignement 20 à 30.000 réfugiés. Nous voyons donc qu'à un moment donné, les hommes politiques doivent rappeler le devoir des États vis-à-vis de ces populations. Cela participerait également de l'éducation des citoyens. En France, nous avons souvent l'impression que les politiques suivent les sondages et supposent ce que les gens pensent réellement, mais en partant toujours des bas instincts et en se positionnant plus ou moins par rapport aux idées du Front National.

18) Pensez-vous que nous sommes en pleine « guerre informationnelle » ?

Oui, dans sens où la propagande politique est absolument colossale. Par exemple, nous légitimons la question des démantèlements et nous accordons une coloration humanitaire au fait que l'on va mettre les gens dans des centres d'accueil et de réorientation. Mais, par ailleurs, nous ne parlons pas du fait que certains réfugiés se retrouvent en centres de rétention administrative et vont, finalement, être expulsés. Il y a une guerre informationnelle dans le sens où certains médias sont captifs du discours de légitimation que les politiques veulent imposer sur la question du démantèlement des camps et de l'expulsion des sans-papiers. Certains médias leur donnent trop la parole, et ne mettent en valeur que des discours informels.

Annexe n°24

Léon DUBOIS ; *Photographe indépendant* ; 24 novembre 2016

1) Léon Dubois, pourriez-vous vous présenter ?

Je suis étudiant en Master 2 recherche en Histoire Culturelle et Sociale (Histoire des médias), à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. En parallèle, je suis photo-reporter indépendant et je propose des reportages de fond réalisés en immersion. Mes travaux à Calais ont été sélectionnés par l'Oeil de la Photographie et publiés dans le *Luxemburger Wort* et *Artpress*. Je travaille principalement en argentique et mes photographies sont tirées en noir et blanc. En novembre 2015, j'ai réalisé une série de portraits argentiques sur les artistes investis à Calais, et leur démarche. Ensuite, j'ai effectué un photoreportage sur la situation à Calais. Enfin, j'ai réalisé le reportage intitulé « Calais, la jungle dans l'attente de la terre promise ».

2) Quelle a été la période exacte de votre séjour à Calais ?

Je me suis rendu à Calais entre les mois de novembre 2015 et avril 2016. J'y suis allé une quinzaine de fois. J'ai dormi cinq fois sur place, avec les migrants, dans leurs tentes. L'évènement marquant, c'était le nouvel an.

3) Vous avez réalisé une série de photos sur la crise des réfugiés. Qu'est-ce qui vous a incité à vous rendre à Calais ?

L'idée, c'était d'essayer de comprendre la situation sur place, sans le filtre médiatique. À l'époque, je me trouvais déjà en Égypte et je m'étais dit « pourquoi pas aller à Calais pour voir ce qu'il s'y passe ». C'est à trois heures de chez moi, autant que j'aïlle voir. L'idée, c'était à la fois d'analyser le traitement médiatique sur place et d'apporter un regard différent.

4) Pourquoi vous êtes-vous rendu en Égypte ?

La première fois, j'y suis allé à titre personnel, seul, pendant un mois, pour découvrir. Ensuite, j'y suis retourné deux fois, et à chaque fois, il s'agissait de séjours d'un mois. C'est vraiment à ce moment-là que j'ai commencé à faire de la photographie pour mes voyages. Cela fait maintenant trois ans. L'idée était d'aller voir la situation sur place, savoir comment cela se passait, connaître la vie des minorités là-bas, ainsi que la vie quotidienne des Égyptiens lambdas, celle des marchands, des personnes dans le souk et des écoles. Et puis d'un autre côté, je souhaitais appréhender la vie des réfugiés en Égypte, puisqu'il y sont nombreux, notamment les Soudanais. J'ai un reportage en cours pour *Orient XXI*, magazine en ligne spécialisé sur la situation au Moyen-Orient. Je travaille principalement sur la crise des réfugiés et notamment sur la communauté Soudanaise au Caire.

5) Cette expérience vous a-t-elle permis de mieux appréhender le travail à Calais ?

L'expérience en Égypte a été utile pour l'approche. C'est-à-dire qu'en allant à Calais, j'ai rencontré des personnes qui étaient quasiment les mêmes que j'avais rencontré en Égypte. Avec la communauté Soudanaise, rencontrée à Calais, par exemple, nous étions passés par les mêmes endroits, et connaissions quasiment les mêmes personnes, c'était un peu les mêmes cultures, il y avait ce point commun qui permettait de tisser un lien dès le départ. Après, est-ce que cette expérience m'a permis de savoir ce que je voulais montrer aux gens ? Pas forcément, parce que l'idée était d'avoir un regard objectif sur la situation. Cela m'a permis d'avoir une première expérience et de tisser un lien plus facilement avec les migrants qui étaient à Calais. Mais, en ce qui concerne la finalité du reportage, je ne pense pas que cela ait beaucoup influé.

6) Avant de vous rendre à Calais, aviez-vous visionné des reportages sur le traitement de la crise des réfugiés ?

C'est une période où nous entendions mal parler de la crise. Entre septembre et novembre 2015, nous parlions beaucoup du nombre impressionnant de migrants et d'arrivées, notamment à Calais. Nous savions déjà que Calais était un camp, mais sa capacité d'accueil a explosé à cette période-là. J'avais entendu beaucoup de choses, et c'est cela qui a suscité ma curiosité. Après, justement, j'ai cherché sur Internet « photo-reportage Calais », afin d'essayer d'avoir une vision d'ensemble de ce qu'était Calais, de qui sont les personnes qui vivent là-bas. Mais concernant les enjeux de la situation, je n'ai absolument rien trouvé. J'ai lu des articles très anglais, des reportages très précis. Mais rien sur la situation globale. Pour moi, qui ne connaissait pas forcément la situation de départ, je ne trouvais rien qui m'informait véritablement sur l'ensemble de la question et du phénomène. C'est pour cette raison que j'ai décidé de partir là-bas, et mon parti-pris était celui de mener un reportage sans angle, d'avoir quelque chose de très général qui replace le contexte, qui permette de comprendre qui sont ces personnes, quel est leur quotidien, et pourquoi elles sont là. En somme, des choses très simples.

7) Quelle a été votre démarche de travail, une fois sur place ?

Concrètement, je suis allé voir ce qui s'y passait. Premièrement, j'ai essayé de faire un repérage des lieux, découvrir un peu le camp, voir comment cela se passe, au départ, sans appareil photo. Puis, j'ai découvert une chose très importante à Calais. C'est la culture de l'accueil, qui est très présente. Les réfugiés vous invitent à prendre un thé, un café. Il y a véritablement cette volonté d'échange et de discussion avec les bénévoles ou bien les personnes qui sont sur place. Donc, c'est comme cela que j'ai commencé. On m'a proposé de rentrer dans une tente pour y prendre un café.

8) Y-a-t-il des différences entre le fait de rester à Calais et celui de ne pas y rester ?

Quelque chose de central change. Pour moi, il s'agit de la couverture médiatique elle-même. Elle est très chronique, c'est-à-dire que les médias et les journalistes vont venir parce qu'il y a un évènement qui est spontané ou programmé, comme par exemple, la visite d'une personnalité politique, ou encore plus récemment, le démantèlement de la "Jungle". En d'autres termes, lorsqu'il y a quelque chose qui se passe, une action, et dont on va pouvoir en tirer des images et dire des choses sur cette action. Dans ces cas, la couverture sera très imprudente. En revanche, en dehors de ces temps d'intense médiatisation, il n'y a quasiment rien. L'idée, c'était justement d'y aller à la fois dans ces temps de médiatisation pour voir le travail des journalistes sur place, mais d'y aller également lorsque rien ne se passait. Je pense que lorsque l'on y va pendant ces périodes de creux, l'on restitue le quotidien du migrant. L'idée était donc de vivre avec eux et de rester avec eux la journée. Certains jours, nous ne faisons rien. J'étais dans la tente avec eux et nous prenions un café toute la journée.

9) C'était également "l'ennui" que vous cherchiez à illustrer à travers vos photos ?

Absolument. Il y avait cette idée d'essayer de comprendre quelle était leur vie et quel était leur quotidien. Après, forcément, lorsque nous restons avec eux toute la journée en prenant un café, nous créons des liens et du dialogue. Nous avons le temps de parler de leur parcours, des raisons pour lesquelles ils sont à Calais, de leur famille, nous essayons de savoir s'ils arrivent toujours à être en contact avec eux, nous leur demandons s'ils pensent pouvoir passer en Angleterre... Tout ce parcours-là. Et, c'est également à ce moment-là que des photographies sortent. Être là-bas sur le long terme permet également de tisser un réseau de personnes sur place, de les connaître et d'obtenir, dans un second temps, leur consentement et leur confiance vis-à-vis de la photographie. C'est extrêmement important. À Calais, nous rencontrons souvent le phénomène de « photos volées », c'est-à-dire qu'il arrive que des journalistes viennent, notamment les photographes d'agences de presse, de news, et prennent des photographies sans demander l'accord au migrant, à la personne qui est photographiée. Elles peuvent consister en des photos prises de dos, où l'on voit rarement les visages, puisqu'il n'y a pas d'autorisation. Il y a rarement de photographies de près, parce qu'elles sont difficiles à produire. Ce sont des photos qui demandent du temps pour y arriver.

10) Quel genre d'images cherchiez-vous à produire, en arrivant à Calais ?

Elles sont plutôt variées. Dans le reportage que j'ai publié, il y a aussi bien des photographies dites « traditionnelles » (vues d'ensemble qui permettent d'amener à montrer la boue, les tentes, ainsi que

la condition sur place), que des photographies plus intimes, regroupées autour de portraits de migrants, de bénévoles, puis des scènes illustrant la vie quotidienne des réfugiés (scène du repas au nouvel an, etc...). Il en existe de différents types, mais l'idée c'était d'avoir des photos qui sortent de l'ordinaire, et surtout, il s'agissait de toutes les nuancer, en évitant d'avoir recours à des images « choc ». C'est un principe, car une image choc c'est une image facile à produire qui fera vendre. Vous savez, ces photos avec des colonnes de fumées, des CRS derrière des boucliers, des effluves de gaz lacrymogène, des flammes, nous en trouvons partout. Par contre, une photographie de repas, je n'en ai jamais vu, un réfugié qui sourit non plus.

11) Pourquoi avoir choisi l'argentique ?

C'est un parti-pris qui lié justement avec la manière dont je travaillais sur place, à savoir une immersion sur le temps long. J'ai choisi une pratique qui est en rupture avec les pratiques que j'ai pu observer de la part des journalistes et photographes sur place. L'objectif, c'était également d'avoir une cohérence entre la matérialité du reportage, l'objet et la manière dont je travaillais. Pour moi, l'argentique représente le temps long, C'est l'idée de la pellicule, des trente-six photos dessus, donc forcément, la valeur accordée à l'image n'est pas la même. Et puis, il y a l'idée de l'attente, de ne pas avoir la photo dans l'immédiat, de devoir attendre de terminer la pellicule pour pouvoir la développer, avant d'en faire les tirages photos. Il y a tout un processus qui fait que même l'image est inscrite dans le temps long. Et cela permet aussi de sortir de l'euphorie ou de l'urgence des news, de l'actualité. Cela permet de poser les choses et d'avoir un regard plus posé sur la situation.

12) Quelles informations et quels effets sur le public souhaitez-vous transmettre ? (Émotion/Sensibilisation/Information/Éducation)

Je suis en Master d'Histoire, donc il y a le côté très scientifique et objectif de l'histoire qui fait que je n'ai pas eu un regard partisan ou militant. Ce n'était pas mon objectif de dire « il faut garder le camp de Calais » ou « il faut le détruire ». L'idée, c'était d'emprunter une démarche très objective, en expliquant qui sont ces personnes, ce qu'elles font là, sans pour autant dénigrer le côté humain. Et j'ai tâché de garder en tête l'idée de mettre en avant le fait qu'il s'agit de personnes comme nous, notamment par l'utilisation des prénoms et l'explication de leur parcours. Il s'agissait donc d'informer objectivement de la situation.

13) Aviez-vous des préjugés ou des convictions propres avant le départ ?

Je n'avais pas forcément de point de vue, mais j'avais davantage l'appréhension de l'inconnu. Pour

moi, à cause des reportages que j'avais vus et lus, Calais renvoyait l'image de la violence, de personnes qui sont là mais que l'on ne connaît pas, la notion de l'étranger. J'admets avoir été un peu hostile, au départ. C'est également pour cette raison que j'ai voulu essayer de rompre avec ce discours en allant voir de moi-même et en apportant de l'humain dans le reportage. En informant des parcours, cela permet aux lecteurs de changer un peu de regard. Cela m'a également permis de changer le mien. Je n'ai jamais connu de problèmes d'agressions comme nous pourrions le penser. À une période, deux journalistes s'étaient fait agressés dans la « Jungle », mais cela reprend l'idée de la temporalité de l'urgence. Il devait sans doute s'agir de journalistes qui prenaient en photo des migrants sans leur demander la permission. Puis, c'est l'effet boule de neige et les agressions de ce type sont toujours relayées par la presse et les médias.

14) Certaines photographies ont-elles été difficiles à réaliser ?

Le plus difficile, ce sont les photos de la vie quotidienne, puisqu'elles relèvent de l'intime. Autre difficulté, ce sont les moments où l'on ne peut pas prendre la photo parce que les personnes ne sont pas d'accord ou parce que ce n'est pas le bon moment, tout simplement. Lorsqu'une personne pleure, je refuse de prendre la photo. Elles vivent une situation d'extrême précarité et de misère, la difficulté c'est également de prendre en photo ces personnes sans pour autant leur faire honte de leur situation. Pour elles, leur situation actuelle n'est pas à la hauteur de leurs espérances, et les photographier dans cette posture-là, c'était un peu me donner une "preuve", en ancrant leur situation et leur image précaire dans une dimension temporelle qui était infinie, puisqu'une image a le pouvoir de ressortir à tout moment. L'objectif, c'est aussi de prendre ces photos-là, dans le respect de la personne en obtenant son accord pour la photographie. Il y a aussi quelque chose d'important : les photos que je prenais, je les imprimais, en tirage papier, et les leur apportais. L'idée de garder les limites du respect et du partage en tête, c'est une dimension importante.

15) Avez-vous eu l'occasion d'échanger avec les professionnels sur place (photographes et/ou journalistes) ?

Oui, j'ai pu échanger avec certains d'entre eux. Je n'ai pas rencontré beaucoup de photographes d'agence parce qu'ils n'étaient pas souvent là, ou bien ils l'étaient sur des périodes très courtes. Mais j'ai échangé avec d'autres jeunes photographes qui ont couvert la « Jungle » de Calais. On s'est échangé un certain nombre d'informations, c'est toujours intéressant. Pour ma part, je m'étais placé dans un créneau très spécifique, donc je me détachais un peu du reste des pratiques. Mais attention, je ne dis pas que je suis le seul à réaliser du reportage en décalé sur le long-terme. D'autres

photographes ont réalisé ce même type de reportage. Après, en argentine, sur la « Jungle » de Calais, je pense avoir été le seul à publier un reportage de ce type dans la presse.

16) Votre travail a été publié dans le *Luxembourg Wort*. Comment s'est effectuée la collaboration ?

Il s'agissait de ma première publication. Je les ai contactés directement sur leur site internet. J'ai eu un contact avec le chef du service photos, nous avons discuté, il a regardé mon reportage et a décidé de le publier.

17) Pourquoi le *Luxembourg Wort* plutôt qu'un autre titre ?

J'ai contacté tout le monde. C'est extrêmement difficile de parvenir à être publié, surtout sur un sujet où il y a beaucoup de productions. La production de reportages, de portraits et de photographies est gigantesque. *Le Luxembourg Wort* était intéressé par mon travail. Sa position sur le traitement de l'actualité est assez classique, et les sujets sont toujours approfondis.

18) Auriez-vous pu accepter l'offre d'un journal, réputé pour ses photographies « chocs », si celui-ci vous avait proposé de faire des photographies de ce style, à Calais ?

Une commande ? Non, non. En plus, l'argentine me bloque. Je ne suis absolument pas concurrentiel sur le news parce que, entre une photo où il faut toute une journée pour la développer, pour la voir et espérer qu'elle soit bonne et un boîtier numérique connectée au wifi, qui envoie instantanément la photographie, la différence est grande. Il m'est impossible de les concurrencer. Mais c'est aussi un choix, parce que cela pourrait être tentant d'être contacté pour répondre à une commande, pour faire de l'actualité et couvrir une manifestation. L'argentine me bloque, mais je pense que cela s'inscrit plutôt bien dans ma démarche. Je m'oblige un peu pour ne pas succomber à la tentation.

19) Aviez-vous l'idée, une fois arrivé à Calais, que votre reportage soit publié ?

Je voulais essayer de valoriser mon photo-reportage et de le publier. Mais est-ce que, sur place, dès le début, je pensais le publier ? Je ne crois pas. L'idée est venue dans un second temps. Une fois mon travail terminé, je me suis dit « autant le valoriser ».

20) Selon vous, certains médias ont-ils diffusé une vision incomplète de cette crise ?

Oui, je pense que tout ce qui avait rapport aux news ou à l'actualité très chaude de la « Jungle » de

Calais a donné lieu à une vision biaisée. D'une part, par les images qui ont été diffusées. D'autre part, par l'émergence et l'utilisation des discours, à la fois des associations qui ont été fortement mobilisées et puis, de l'autre côté, pour nuancer et contre-balancer ce discours, celui du gouvernement, de l'État, un discours officiel. Je pense que le média d'actualité a plutôt joué un rôle d'amplificateur de ces discours-là, par manque de temps. C'est-à-dire que, lorsque les journalistes arrivaient sur place, ils prenaient les images qui les intéressaient (images simples à faire) et, ensuite, ils interrogeaient deux ou trois personnes en essayant de nuancer les discours. Mais je pense qu'en faisant cela, on ne dit rien et l'on reste très superficiel. Le rôle du média finit par véhiculer des imaginaires qui peuvent dépasser parfois la situation. En diffusant des images de violence, avec les CRS, les bulldozers, les fumées, je pense que l'on fait appel à des imaginaires pour le public qui ne sont pas entièrement vrais. Il y a évidemment une part de vérité, mais ces éléments sont toujours à nuancer. Aussi, les discours véhiculés sont des discours partisans qui, eux non plus, n'apprennent rien sur la situation. Ils transmettent des informations sur la situation à un moment T, sur les prises de partis de tel et tel acteur, mais ils ne permettent en aucun cas d'expliquer ce qu'est Calais et quel est le quotidien à Calais. Je pense qu'il y a une grande carence de ce côté-là. Malgré tout, cette position est, elle aussi, à nuancer, parce que certains médias ont fait de très beaux travaux. Sur France Inter, par exemple, une journaliste avait fait un très beau travail d'immersion. Elle avait passé une semaine sur place à rendre compte des tranches de vie de la « Jungle » de Calais. Ce traitement qui ressort, très chronique et sur le court terme, il faut y faire très attention.

21) Est-il important de transmettre de l'émotion ?

Le problème avec l'émotion, c'est qu'elle peut être utilisée pour un parti ou pour un autre, à bon ou mauvais escient. On peut parler de l'émotion pour les Calaisiens en colère, de l'émotion pour les CRS qui ne voient pas leurs familles pendant des semaines et, enfin, on peut parler de l'émotion pour les migrants qui sont là, dans la boue. Je pense qu'il faut faire attention avec l'émotion. Après, l'humain est très important. Il faut sans cesse rappeler que les réfugiés sont des personnes, et ne jamais oublier de les considérer comme des semblables, aussi bien les réfugiés, que les Calaisiens et les policiers.

22) Vous est-il arrivé de vous transformer du statut photographe-spectateur en acteur ?

Pour moi, c'est essentiel. Il faut vivre le quotidien pour le comprendre. Pendant le démantèlement de la « Jungle », j'ai décidé de participer et d'aider. J'accompagnais l'association « La Vie Active », pour effectuer la distribution de repas, aux côtés des bénévoles. J'ai également aidé à construire des cabanes. C'est important de donner un coup de main, de vivre avec les réfugiés et de ne pas se

contenter de les prendre en photo. L'authenticité et l'entièreté de l'expérience font partie du travail. C'est aussi comme cela que l'on fait les photos, car on comprend, on est acteur de sa propre photo. Je pense que c'est le plus important dans le regard.

23) Dans vos propres pratiques, où s'arrête l'empathie et où commence le vrai travail du photographe avec l'esprit d'investigation que cela caractérise ?

Ce n'est pas évident. Je pense qu'il faut apporter deux choses. Il faut à la fois apporter les faits, en expliquant la situation, en décrivant les images et il faut à la fois apporter de l'humain, en n'hésitant pas, par exemple, à donner les prénoms, les âges, ainsi que les parcours personnels. Apporter de l'humain, certes, mais sans tomber dans l'émotion. Je pense que mon discours ne tombe pas dans l'émotion mais cela ne veut pas dire que le lecteur ne va pas en ressentir. Je ne suis pas responsable de ce que ressent le lecteur. L'humain et l'émotion sont très liés. L'idée, c'est de rester très distant, d'expliquer très objectivement. Les légendes sont également essentielles. Pour moi, un photo-reportage se compose d'une introduction qui va placer un contexte avec les grands points, les enjeux (éléments contextuels), et des photographies légendées. Une photographie est indissociable de sa légende. Des images sorties de leur légende, ce sont des images qui ne valent plus rien, car ce que représentent ces images dépassent la situation, puisque l'imaginaire prend le dessus. La légende doit expliquer l'image, le contexte de prise de vue de la photo et apporter un élément vraiment informatif sur la situation. Le cœur du reportage, c'est le juste équilibre entre la légende et l'image.

24) L'idée d'un scoop ou d'une exclusivité a-t-elle toujours valeur même pendant la crise des réfugiés ?

C'est utile. Je pense que cela permet d'informer sur ce qui se passe, et sur un évènement précis. S'il n'y avait pas eu le traitement médiatique de Calais, je n'y serai jamais allé car je n'aurai jamais su ce qui se passait à trois heures de chez moi. Je suis très critique vis-à-vis de la manière dont la crise des réfugiés est couverte, mais c'est aussi très important que les médias s'en mêlent. Et c'est d'autant plus important que cela permet d'alerter l'opinion publique sur ce qui s'y passe. Est-ce qu'un scoop a de la valeur ? Je pense qu'il a une part d'utilité mais le fond informatif du scoop n'est pas toujours là.

25) Pour vous, aurait-il fallu montrer la photo d'Aylan Kurdi ?

Personnellement, je n'aurais pas pris la photo. Après, elle a servi à quelque chose. Il revient à chaque photographe de faire le choix, parce qu'il s'agit vraiment une image choc, qui a permis de prendre conscience de la gravité de la situation. Encore une fois, qu'est-ce que cela apprend vraiment ? Cette

photo a surtout permis aux médias de redonner des éléments de contexte.

Annexe n°25

Marie DOEZEMA ; Correspondante à Paris pour différentes publications internationales ; À la tête du département de langues au CELSA, école de journalisme et de communication ; 12 janvier 2017

1) Marie Doezema, pourriez-vous vous présenter ?

Je suis une journaliste américaine free-lance. Je suis arrivée en France il y a quatre ans et demi. Je travaille pour plusieurs médias aux États-Unis, radios, web, même si je produis davantage d'articles en presse écrite. J'ai fait partie du staff au sein de l'Asahi Shimbun/International Herald Tribune à Tokyo, pendant quatre ans. Ensuite, j'ai travaillé à Doha, au Qatar, en tant qu'éditrice et correspondante. J'ai également travaillé à San Francisco au sein d'une radio indépendante « The Kitchen Sisters », et j'y ai développé deux nouvelles séries pour la National Public Radio. Je me suis ensuite installée à Paris en tant que free-lance pour différentes publications internationales.

2) Avez-vous des sujets de prédilection ?

Par le biais du Master de journalisme que j'ai effectué à Columbia, j'ai traité les questions environnementales et scientifiques, avec une spécialisation pour le domaine de la santé. Mais depuis cinq ans, je traite surtout de l'immigration et des droits de l'homme. Je suis avant tout pigiste donc si on me commande des papiers et si les sujets m'intéressent, j'accepte. J'écris aussi parfois sur l'architecture.

3) Vous avez publié en septembre un article sur les camps de réfugiés, sur le site d'information Citylab.⁴⁵ Pourquoi cette collaboration à ce site ?

C'est moi qui leur ai proposé l'article, je n'ai reçu aucune commande de leur part. J'aime beaucoup le travail et les reportages de CityLab. Le média appartient au magazine américain The Atlantic. CityLab aborde souvent les thèmes de justice-sociale et de droits de l'homme. Étant donné que je connaissais un peu Calais, je me suis posée un certain nombre de questions autour de la philosophie derrière la construction et l'architecture des camps de réfugiés. En d'autres termes, des questions

⁴⁵ <http://www.citylab.com/housing/2016/09/rethinking-the-refugee-camp/500804/>

relatives la sociologie des camps. J'avais envie d'en apprendre davantage. J'ai commencé à lire beaucoup d'articles et j'ai découvert qu'il y avait eu de nombreuses recherches à ce sujet. J'ai ensuite contacté des ONG et des architectes. J'avais proposé le sujet de « **repenser les camps de réfugiés** » à CityLab et la rédaction était intéressée puisque, souvent, la focale est mise sur des camps spécifiques, mais l'idée, dans cet article, c'était d'y penser d'un point de vue de leur existence en général, et de la manière dont ils sont gérés. J'ai également été très marquée par City of Thorns: Nine Lives in the World's Largest Refugee Camp, un livre écrit par le journaliste Ben Rawlence. Je l'avais entendu parler à la librairie « Shakespeare and Company », à Paris, il y a un an, et j'ai été fascinée par le point de vue de ce monsieur. Il a commencé sa carrière auprès de Human Rights Watch pendant dix ans, puis il a fait de la recherche auprès de l'ONG. Ben Rawlence a visité de nombreux camps, et s'est entretenu avec des gouvernements un peu partout dans le monde, y compris avec Barack Obama. Il l'a rencontré pour mieux expliquer la situation des camps au Kenya, et surtout des plus grands camps du monde qui existent encore aujourd'hui, et qui font à peu près la même taille que Genève. Plusieurs générations vivent dans les camps, alors que l'on dit souvent qu'ils ne sont que temporaires. Nous avons beaucoup parlé du choix des mots et de l'impact que certains termes comme "camps de réfugiés" pouvaient avoir. Il y a, derrière ce mot, une notion de mise à l'écart et d'exclusion de certaines populations.

4) Quelle est la position de Citylab vis-à-vis du traitement de l'information sur les réfugiés ?

CityLab a beaucoup traité le sujet. Leurs sujets de prédilection tournent autour des questions urbaines, des villes, de leur construction, mais aussi des banlieues. Ils sont très ouverts aux sujets de ce type. Ils n'adoptent pas vraiment de position, ils n'y sont ni favorables, ni défavorables, mais sont très intéressés par les sujets liés aux droits de l'homme, aux populations vulnérables, ainsi qu'aux personnes qui habitent dans les banlieues.

5) Au sujet de la crise des réfugiés, quels événements avez-vous couverts ?

Je me suis rendue à Calais plusieurs fois, j'ai couvert les camps à Paris depuis 2013 de la Chapelle, gare d'Austerlitz et de Stalingrad. J'ai également rencontré des réfugiés à Berlin. D'ailleurs, j'ai rédigé le portrait d'une jeune femme nageuse de 17 ans, du nom de Yusra Mardini, pour le New Yorker⁴⁶. C'était une expérience très touchante. Elle est partie de Syrie avec sa grande sœur l'été

⁴⁶ <http://www.newyorker.com/news/sporting-scene/the-swimmer-who-fled-syria>

dernier. Lors d'un voyage en bateau, en Méditerranée, le moteur du canot en caoutchouc qui transportait une trentaine de réfugiés, s'est cassé. Les deux sœurs ont sauté à l'eau pour pousser le bateau jusqu'à la terre, pendant 3h30. Ensuite, elles ont voyagé à pied jusqu'à Berlin, pendant un mois. Dès son arrivée en Allemagne, la première chose que Yusra Mardini a recherché, c'était une piscine. Yusra nage en Syrie depuis l'âge de trois ans. À Berlin, elle a trouvé un coach et rejoint une équipe qui a participé aux Jeux Olympiques de Rio, à l'été 2016. C'était la première fois qu'une équipe de réfugiés participait à ce type de compétition. Les J.O ont eu lieu pendant cette « crise des réfugiés », et tandis que de nombreux mouvements anti-refugiés voyaient le jour un peu partout en Europe, je trouvais que c'était une belle façon de montrer les talents et l'humanité des réfugiés.

6) Comment l'avez-vous rencontrée ?

Je me suis déplacée en Allemagne pour la rencontrer, juste avant la vague de médias qui l'ont suivie. J'avais lu un article à son sujet dans un magazine de natation, étant moi-même nageuse. J'ai envoyé un mail à son coach, qui ne m'a d'ailleurs jamais répondu. Alors, le jour où j'ai appris qu'une conférence de presse était organisée pour elle, j'ai sauté sur l'occasion, j'ai contacté aussitôt les organisateurs et j'y suis allée. J'aurais rêvé pouvoir faire un portrait interactif avec elle, dans la piscine, pendant son entraînement. Cela n'a pas fonctionné mais j'ai quand même réussi à passer du temps avec elle.

7) Comment vous y êtes-vous prise pour couvrir les événements ? Quelle a été votre démarche de travail ?

Je voyais ce qui se passait d'assez loin, comme tout le monde. C'est à la fois une crise internationale, mais à la fois très locale. Étant basée à Paris, je n'ai pas eu la possibilité de partir en Grèce quelques mois pour couvrir les événements. J'ai parfois choisi de faire des reportages dans des pays sur quelques jours, voire une semaine. Mais, il est vrai que j'ai couvert la crise davantage à l'échelle locale et nationale, et notamment à Calais. C'est un sujet qui me passionne. Les choses commencent petit à petit à changer. J'étais à la fois impressionnée et un peu déçue par la couverture au début de la crise. Les journalistes qui sont présents depuis le début sont très engagés sur le sujet, mais je trouve, qu'en général, la plupart des médias a été très en retard. Parfois, je me disais que ce n'était pas la fin de l'histoire alors je proposais des choses et certains rédacteurs en chef me disaient « nous avons déjà fait un article sur ça la semaine dernière donc, là, nous devons faire une pause ». Mais la crise continue pourtant d'exploser. La couverture médiatique est certes de plus en plus présente, mais les mouvements sociaux et les films documentaires le sont aussi. Désormais, la crise des réfugiés est bien ancrée dans les têtes du public, qui apporte de plus en plus d'intérêt à ce sujet. Pour ma part, c'est la

suite qui m'intéresse le plus. La nouvelle vie de nombreux réfugiés commence maintenant, depuis que le camp de Calais a été démantelé. En ce moment, je propose une série assez longue sur le traitement psychologique des mineurs qui ont été touchés par la crise. Certes, de plus en plus d'attention leur est accordée mais nous parlons d'eux seulement sous l'angle de la perte de logement et de papiers. Or, le côté psychologique est mis de côté, alors qu'il est, lui aussi, très important. Je suis en contact avec un rédacteur en chef et nous planifions quelque chose. Lorsque je pense aux vies des réfugiés aujourd'hui, même si certains ont un appartement, des papiers, une formation voire un petit boulot, et sont intégrés, je me dis que ce n'est pas la fin de tout ce qu'ils ont vécu. L'approche psychologique est en étroite lien avec l'aspect culturel. Je travaille en tant que bénévole au sein d'une association pour réfugiés située à Paris. Cela n'a rien à voir avec ma vie journalistique, j'y vais de façon tout à fait personnelle. Là-bas, je donne des cours d'anglais. Cela me permet d'avoir un contact avec les personnes qui viennent d'arriver et qui sont dans l'attente de papiers. Les réfugiés que je rencontre traversent une période dans laquelle ils sont très vulnérables. Pour la plupart, ils ne parlent pas français, ou très peu, n'ont pas encore de réponse pour leurs papiers, ne connaissent pas l'avenir et fréquentent très peu de gens. J'ai appris beaucoup de choses en discutant avec eux. J'arrive à séparer les deux choses, ma vie de journaliste et ma vie privée. Je ne vais pas interviewer les gens, ni utiliser leurs histoires pour des articles. En me rendant là-bas pour la première fois, j'ai été très honnête avec la responsable de l'établissement, en lui disant que j'étais journaliste et que je m'engageais personnellement même si j'écrivais sur ce sujet. De toute manière, nous devons signer un contrat, tout est confidentiel. En même temps, cela me donne un contact hebdomadaire avec les réfugiés. Pour les cours d'anglais, on leur pose des questions assez simples pour commencer : « How are you ? », et quatre réfugiés sur cinq me répondent « je ne vais pas bien », quand je leur demande pourquoi, ils me disent « Je ne dors pas parce que je fais des cauchemars ».

8) Quels ont été les objectifs que vous vous étiez fixés ? (Objectifs éditoriaux, mais aussi mission d'explication ou autre) ?

Avant d'arriver quelque part, j'ai toujours des questions en tête. Ces questions viennent de moi. Souvent, je sais déjà s'il y a un angle spécifique ou non ou s'il s'agit simplement de m'informer. Je découvre beaucoup de choses sur place, mais encore plus en discutant avec les réfugiés. De nombreux journalistes arrivent le matin et repartent une heure après. Mon objectif à moi est de passer le plus de temps possible avec les gens. J'essaie au maximum de créer un petit lien, un rapport avec eux. Avant de poser des questions, j'explique aux gens ce que je fais et pourquoi je le fais, et bien sûr, je demande leur autorisation avant de poser des questions. La première fois, je n'y vais avec rien dans le sac ni dans la poche et je commence à parler avec eux. Tout n'est qu'une question de confiance. Je ne veux

pas les violer dans leur intimité. Même s'il s'agit d'un pont à la gare d'Austerlitz, malheureusement, c'est chez eux, et je ne peux pas rentrer dans la maison de quelqu'un. Pour avoir des rapports sincères avec eux, je ne me verrai jamais agir autrement.

**9) Quelles informations et quels effets sur le public souhaitez-vous transmettre ?
(Émotion/Sensibilisation/Information/Éducation)**

La sensibilisation et l'information avant tout. L'objectif, pour moi, c'est de permettre aux lecteurs de mieux comprendre la situation et les vérités qui s'en dégagent. Je pense aussi qu'il est essentiel de rendre compte de l'humanité des gens, parce que je trouve cela très gênant de parler sans cesse de « réfugiés » alors que chacun possède un nom et un prénom. Il y a une personne derrière ce groupe. À chaque fois que je traite le sujet, je me pose la même question : Comment peut-on sensibiliser et engager les gens ? Certes, je suis journaliste et mon but est de donner des informations et de faire des reportages. Mais ce que je trouve également important de faire, c'est de montrer la crise, pour mieux la comprendre, tout en l'humanisant. J'apprécie beaucoup le traitement neutre de *Le Monde*, en France. Il fait de superbes sujets, souvent de façon très créative, sur la crise des réfugiés. Dès que les médias aux États-Unis ont commencé à couvrir, tout le monde était très en retard. Par contre, lorsqu'ils l'ont vraiment fait, ils ont pris cela très sérieusement. Par exemple, sur son site, le New York Times fait de superbes reportages multimédia sur les familles qui sont arrivées au Canada et sont en train de commencer leur vie. Le journal fait souvent des portraits, presque cinématiques puisque nous avons, en tant que lecteurs, l'impression de passer quelques jours auprès de ces familles. Les reportages mêlant « information » et « intimité » sont très importants. Il m'arrive très rarement d'acheter *Le Figaro*. Mais, la première fois que je me suis rendue à Calais, j'ai passé quelques jours dans le camp et une nuit à l'hôtel, en centre-ville. À la réception, j'ai lu la couverture spéciale du *Figaro*. J'ai commencé à lire le reportage sur Calais, mais ce n'était absolument pas ce que j'avais vu pendant ces journées passées là-bas. C'était très distant, très économique. Or, ce n'était pas la réalité du terrain. Sur place, il n'y avait pas de chiffres, mais des hommes et des femmes. Déjà à l'époque, le choix des mots était important. *Le Figaro* parlait tout le temps de « migrant », et jamais de « réfugié ». Et nous savons que, de nos jours, les migrants économiques sont très mal vus par la société...

Annexe n°26

**Aline LECLERC ; Journaliste au Monde spécialisée en « Société » ; Rapporteur professionnelle ;
26 janvier 2017**

1) Aline Leclerc, pourriez-vous vous présenter ?

Je suis journaliste spécialisée sur les questions de société pour *Le Monde*. Avant d'y travailler, j'étais journaliste pour RFI. Aujourd'hui, je pilote un projet "Françaises, français », dans le cadre de la campagne électorale, J'élabore une série de reportages, au plus près des Français et j'écoute ce qui les préoccupent vraiment cette année.

2) Quelle est la position du *Monde* vis-à-vis du traitement de l'information sur les réfugiés ?

Le journal est assez libre, à ce sujet. Si vous comparez le traitement que fait Maryline Baumard, la rubricarde du *Monde*, avec celle qui l'a précédée, vous verrez qu'elles ont des lignes différentes sur la façon dont elles traitent cette actualité et la proximité qu'elles ont avec les migrants. Maryline est très proche des gens et sa vision est internationale. Lorsque je suis partie à Calais avec elle, nous avons raconté ce que l'on voyait et ce que l'on ressentait. J'ai tweeté une image qui a été extrêmement discutée. La veille du démantèlement, j'ai pris une photo du hangar qui allait servir de hall de gare pour "trier" les migrants, il y avait des barrières de chantier installées devant pour que les migrants se trient eux-mêmes entre "mineurs", "hommes" et "personnes vulnérables". Tous ceux qui étaient là-bas ont ressenti la même chose face à ce hangar lugubre avec ses colonnes préparées à l'avance : Cela donnait froid dans le dos. Sur les réseaux sociaux, beaucoup de gens ont retweeté ma photo en appuyant mon propos et d'autres, en critiquant, notamment Arnaud Leparmentier, éditorialiste au *Monde*. Comme quoi, la ligne du journal est large. Moi, j'ai pu dire ce que je ressentais personnellement en voyant cela et Arnaud a pu réagir avec la même spontanéité. Malgré tout, la ligne est trop ouvertement hostile. Dans le journal, il y a eu un éditorial dans lequel l'on disait que la question de l'immigration est une question à traiter avec la Turquie et les pays d'origine. Mais, ce n'est pas non plus une position d'extrême gauche. C'est davantage centriste et consensuel.

Le traitement de Maryline Beaumard est un traitement plus humaniste, et plus proche des migrants. Mais je ne sais pas quel type de journaliste, en contact avec des migrants en état de

vulnérabilité comme nous on en avons vu, peut traiter l'information sans prendre cette cause pour eux. Souvent, lorsque les gens ont une position très réfléchie et très politique, en disant que ces gens doivent rentrer chez eux, je me demande souvent s'ils ont été en contact avec des migrants en détresse. Je trouve qu'il est compliqué d'avoir des positions très hostiles sur ce genre de sujet.

3) Au sujet de la crise des réfugiés, quels événements avez-vous couvert ?

Je n'ai pas couvert d'événements en tant que tels. Mais en octobre 2015, lorsque Angela Merkel a proposé d'accueillir plus de migrants, la France a décidé d'accueillir ceux venant directement d'Allemagne. J'ai suivi le "rapatriement" d'une famille de Syriens installée à Saint-Étienne. Ce sont des personnes que j'ai vu plusieurs fois. Je me suis également entretenue avec le maire de Saint-Étienne. Il me disait que c'était plus facile d'avoir des décisions très tranchées lorsque l'on se trouve loin du problème, plutôt que lorsque l'on y est collé et que les gens sont devant nous.

4) Quelle a été votre démarche de travail ?

Ma démarche est la même tout le temps. Elle consiste à être proche des gens, et à les mettre en confiance pour qu'ils soient tranquilles dans le récit de leur histoire avec moi. Ce qui était spécifique à Calais, c'est qu'il manquait le temps vu la masse de journalistes. Il y avait une sorte de pression qui nuisait un peu cette relation que l'on essayait d'établir avec les gens. Ce sont des individus avec lesquels il faut faire attention, car ils ont des histoires compliquées, et ne m'en racontent souvent qu'une infime partie. Mon travail peut nuire d'une certaine façon à leur parcours, y compris à leur famille restée dans le pays. Lorsque j'ai suivi les Syriens à Saint-Étienne, j'ai reçu un grand nombre de consignes, y compris du Ministère de l'Intérieur, du président de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) qui m'avait rappelé spécifiquement de faire très attention à ce que je raconte, d'être floue sur ceux qui étaient restés au pays. Donc je sais que je fais très attention à respecter cela parce que je n'ai pas envie que mes articles ennuiant. Certains médias permettent moins cela. C'est également ce pourquoi j'ai fait le choix de travailler pour *Le Monde*. Aussi, la presse écrite est moins voyeuriste que la télévision qui, elle, oblige à une certaine mise en scène.

À Calais, beaucoup de journalistes anglo-saxons avaient une manière très spécifique de se mettre en scène. Nous avons l'impression que le fait de voir les autres franchir des lignes que vous n'auriez vous-même jamais franchies seul libère et autorise tout le monde à faire la même chose. À Calais, certains journalistes étrangers avaient des pratiques assez agressives. J'ai observé certains d'entre eux

faire leur direct devant des migrants qui n'avaient pas forcément envie d'être vus à la télévision. Ils se disaient probablement : "Ces gens sont loin de chez eux, personne ne regarde la télévision en Éthiopie, donc on s'en fiche, autant les mettre en fond comme ça c'est bien, ça parle mieux". Pour ma part, je ne me disais jamais "tiens, ça va faire une meilleure photo, un meilleur angle ou un meilleur papier, je décide d'émigrer cette personne dans ses droits élémentaires". Je fais en sorte que cela ne fasse pas partie de mon travail. Je ne suis pas parfaite mais j'essaie de tendre à cela.

Maryline Beaumard, quant à elle, a observé des journalistes rentrer dans les tentes, alors que c'était leurs maisons. La sensation que j'ai eue, c'est que ces gens en état de vulnérabilité totale, permettent à certains de tout exiger d'eux, franchir toutes les règles, rentrer dans leur maison, fouiller dans les affaires qu'ils ont laissées, exhibé leurs vieilles chaussures, les petites photos qu'ils ont de leur famille. Moi, cela m'a choqué. Mais d'autres journalistes pourront vous dire "chochette, ça fait de très bonnes images". C'est surtout une question de positionnement et de feeling. Lorsque l'on travaille avec une population très vulnérable, je pense que cela nous demande d'être deux fois plus responsables. Plus je travaille avec des gens qui ne connaissent pas les codes journalistiques, plus je vais leur faire relire leurs propos. Je valide avec eux avant de publier quoi que ce soit. Certains me diront que je fais trop attention. Mais je ne me vois pas travailler autrement. Au journal, nous en avons beaucoup discuté avec Maryline Beaumard. C'est quelque chose qu'elle partage également. Nous essayons de faire au mieux. C'est un métier compliqué pour cela, parce que l'on travaille avec une matière vivante, l'humain. Ce n'est pas toujours facile de savoir comment faire pour y placer le bon curseur. Aussi, il faut bien choisir le média dans lequel on décide d'avancer. Plus on se sent en phase, plus ces questions sont acceptées au sein de la rédaction. Pourtant, parler de « déontologie » n'est pas un gros mot.

5) Vous avez rédigé avec Maryline Baumard, Marc Bettinelli et Anne Guillard, un article très critique sur la couverture médiatique du démantèlement de Calais intitulé « Journalistes à Calais : la loi de la Jungle ».⁴⁷ Pourquoi avoir choisi de le rédiger?

Nous avons été inspirés par le blog « Making of » de l'AFP que nous trouvions superbe. À notre tour, nous avons voulu créer un blog de récits sur notre travail. Lorsque les journalistes se sont déplacés de plus en plus nombreux à Calais, ma rédaction en chef m'a proposée d'en faire un papier Making of, pour en raconter les coulisses. Au départ, avec Maryline, Marc et Anne, nous ne savions pas

⁴⁷ http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2016/10/27/journalistes-a-calais-la-loi-de-la-jungle_5021114_3236.html

vraiment ce que nous allions raconter. Mais nous avons chacun des petits morceaux de ce que nous avons vu. Et, sans se concerter, nous nous sommes rendus compte que nous avons vécu la même chose. Marc est un jeune journaliste, il s'occupait de la vidéo. Je ne le connaissais pas très bien, nous n'avions même pas discuté de la distance qu'il fallait avoir avec les réfugiés. De lui-même, il m'a dit : « Je ne le sens pas, je vais faire un pas de côté. Si l'on fait un Facebook Live, on doit se mettre loin des files d'attente ». À ce moment-là, nous nous sommes rendus compte que nous avons la même vision. Pourquoi avons-nous rédigé l'article ? Car, entre autres, c'est une grosse opération de communication du gouvernement et que faire un pas de côté valait le coup. Nous avons tous eu le même « haut-le-cœur » à un moment donné. Il y a même eu un photographe avec nous qui n'a pas pu témoigner dans l'article car il ne pouvait pas raconter ce qu'il avait vu tant il avait été heurté par certaines choses. Il y avait une sorte de violence permanente. Il n'est jamais agréable d'être un journaliste « en meute » lorsque l'on suit un homme politique. Mais faire face à des gens aussi vulnérables qui, à un moment de leur vie tellement terrible, ne savent pas ce qui va leur arriver, montent dans des cars pour je ne sais où alors qu'ils ont déjà traversé la moitié du monde, et à côté, le défilé des journalistes qui s'en fichent d'eux, le décalage est surprenant. Nous, journalistes, portons d'épaisses doudounes très chaudes et eux, réfugiés, n'avaient rien à part un pull et une paire de sandales. J'ai beaucoup travaillé avec des gens en état de pauvreté extrême, comme les sans-abris. Notamment en 2006-2007, lorsque j'ai couvert l'opération SDF au canal Saint-Martin. Mais à ce point-là, l'accumulation opération de communication, caméras partout, meute de journalistes et grande vulnérabilité... C'est un mélange que je n'ai pas vu si souvent que cela. À Calais, il y avait les médias du monde entier : CNN, la BBC, des médias turcs, du Bangladesh... Certes, j'ai l'impression d'être une donneuse de leçon tout en faisant partie de cette « meute ». Mais, il fallait raconter l'envers du décor, montrer à nos lecteurs que ne nous sommes pas décérébrés et qu'il nous arrive de réfléchir à nos propres pratiques. Ce papier a été le plus tweeté et retweeté que je n'ai jamais écrit. Notamment par un certain nombre de confrères, puisque nous sommes nombreux à avoir ressenti cela, y compris des confrères qui avaient franchi des limites que moi-même je n'aurais jamais franchi, mais qui ont été également poussés par leur rédaction en chef. Écrire cet article partait d'une réflexion journalistique globale. Il fallait poser la question tout en mettant en cause nos propres pratiques et malaises, rappeler quelles étaient les règles. À Calais, je me suis même surprise à dire à un photographe que je ne connaissais pas : "Ce sont des mineurs, pourquoi tu les prends en photo ?"

6) Justement, vous soulevez ce problème à travers votre papier Making-of. Quel était le comportement des journalistes/photographes par rapport aux mineurs ?

Cela ne vous viendrait pas à l'idée de prendre un mineur en photo à la volée dans une classe de maternelle ou dans un lycée, ici en France. Aujourd'hui, il faut les autorisations des parents, du rectorat... Ce qui ne s'autoriserait jamais pour un lycée en France, à Calais, certains photographes se disent : « de toute façon, personne ne viendra ». En effet, ils ont raison. Personne ne viendra malheureusement les attaquer en justice pour atteinte aux droits des mineurs et droit à l'image. Alors, ils se le permettent. D'autant plus que les photographes sont payés à la photo. C'est vraiment important pour eux d'avoir LA photo.

7) Quels sont les risques et les travers dans lesquels il faut faire attention de ne pas tomber lorsque l'on traite un sujet comme celui-là ?

Les réfugiés nous livrent des propos forts et sincères. Ce sont des gens avec qui il faut prendre du temps pour qu'ils racontent leur histoire et se sentent en confiance. Souvent, ce sont des histoires très compliquées et douloureuses. On ne sait pas toujours ce que l'on fait remonter à la surface lorsque l'on leur demande de tout raconter depuis le début. Ce sont des choses très traumatisantes pour eux.

8) Plusieurs passages, dans votre article, ont suscité ma curiosité. Déjà, vous parlez de « décalage entre le calme des migrants et la frénésie des reporters ». Pourriez-vous me décrire un peu ce que vous avez vu, à Calais ?

Les réfugiés étaient dans un moment de terreur, ils ne comprenaient pas ce qui allait se passer. Lorsque vous êtes là-bas en tant que journaliste, vous passez votre temps à expliquer. Vous voulez recueillir des témoignages, mais c'est vous qui êtes interrogés tout le temps car ils n'ont pas compris et parce qu'ils veulent que vous leur expliquiez ce qu'il faut faire. Vous n'en savez rien mais ils espèrent malgré tout que quelqu'un va leur donner la solution magique. Il fait nuit noire, et dans la dune de Calais, il fait extrêmement froid et venteux. Vous portez une polaire sous votre doudoune et vous parlez à des gens qui sont en pull et en sandales, transis par le froid. Ils ont peur car ils n'ont pas compris. Il fait noir, ils rentrent dans un hangar et on les fait choisir en deux secondes sur une carte où ils vont aller : ils sont calmes car ils sont dans un moment de sidération et d'attente. Et à côté, nous tous, à cause des impératifs de notre rédaction, on court partout pour trouver du wifi et envoyer nos papiers.

9) Je vous cite : « Ces hommes, ces femmes, ces adolescents, sont à un moment crucial de leur vie, ils ont un choix très important à faire, et nous braquons sur eux nos carnets et micros, les interrogeant parfois avec insistance alors qu'ils ont du mal à savoir où ils en sont et à comprendre ce qui les attend ». Vous critiquez la posture même du journaliste, pourquoi ? En employant le « nous », vous vous incluez dedans. Or, à vous entendre, vous semblez détachée de ces pratiques. Pourquoi ce choix ?

L'idée, c'est de ne pas passer pour une donneuse de leçons. Nous aussi, nous étions là-bas pour faire du live, nous aussi nous avons couru pour faire des papiers, nous aussi nous avons posé des questions aux gens en espérant de trouver quelqu'un qui accepte de nous répondre. Au sein de ma rédaction, la collègue qui gérait le live m'a dit qu'elle aimerait bien des récits, et des témoignages « forts ». Au départ, je lui ai répondu que je n'en trouvais pas, qu'ils n'étaient pas dans de bonnes conditions pour qu'ils déroulent l'histoire. J'ai essayé de les recueillir, tout en tâchant de rester fidèle aux principes que je m'impose à moi-même. Avec mes collègues, sur place à Calais, nous avons essayé de faire des photos d'un peu loin et de ne pas en prendre avec des mineurs. Après, nous avons tout de même travaillé. Nous ne nous sommes pas dit « c'est trop dur, les conditions de travail ne sont pas bonnes, au nom de la déontologie, j'arrête ». Nous avons essayé de faire du mieux possible, mais il est impossible de se mettre au-dessus de la masse alors que nous étions nous-même dans cette masse. C'était la véritable foire d'empoigne pour récupérer son badge. J'avoue qu'après avoir attendu quarante-cinq minutes pour récupérer l'accréditation, et lorsque je me suis aperçue que les responsables en charge de la distribution ne m'avaient pas tout donné, je suis restée polie mais j'y suis retournée et j'ai dépassé tout le monde dans la queue. Moi aussi, j'en avais marre et j'essayais de trouver le meilleur moyen pour avoir mon badge. L'idée de ce texte ce n'est pas de pointer du doigt ceux qui font mal leur travail et nous féliciter du nôtre. C'est de redéfinir ensemble les règles de bon fonctionnement journalistique, ramener les gens, tous ensemble, derrière la barrière que nous avons franchie. Nous inclure dans le texte ramène naturellement plus de gens avec nous, plutôt que de se dire que nous, nous avons été parfaits ce qui est faux, et que les autres ont été « atroces » alors que c'est faux aussi. J'ai la chance de travailler pour ce journal, avec ces équipes-là et j'ai suffisamment d'expérience et la capacité à refuser un sujet si je ne le sens pas. Je suis consciente que ce n'est pas la même chose pour mes collègues, plus jeunes notamment, qui peuvent être amenés à travailler pour un média plus agressif en terme de ligne éditoriale. Je travaille dans un plus grand confort, je ne peux donc pas me mettre sur un piédestal alors que l'on met à d'autres une toute autre forme de pression.

10) À un moment donné, vous dites que « la tentation est grande de chercher « le scoop dans le scoop ». Justement, en parlant de scoop, pensez-vous que l'idée d'un scoop ou d'une exclusivité a toujours de la valeur, même pendant une crise humanitaire comme celle de la « crise » des réfugiés ?

À un moment où nous sommes tous dans les mêmes conditions de travail et où tous les médias sont en train de dérouler en direct les mêmes images, celui qui a le « petit événement », celui qui prendra la photo d'un réfugié qui pleure, par exemple, ou qui réceptionne le témoignage fort de l'un d'entre eux, ressortira du lot. C'est ça, l'idée du « scoop dans le scoop ». Nous dirons d'ailleurs qu'il a fait une « bonne séquence ». Certaines rédactions sont assez exigeantes en terme de concurrence, je pense notamment aux radios. Nous avons surpris le directeur de France Terre d'Asile juger les mineurs sur leur faciès. Seulement en les regardant, il était capable de dire « toi, tu es mineur, mais toi, tu ne l'es pas ». Un journaliste du *Monde* l'a vu et en a fait un article. De cette façon, chercher le « scoop dans le scoop » a de la valeur, puisque l'on cherche la petite aiguille dans cette botte de foin, en d'autres termes, la petite pépite, pour se sortir de la concurrence accrue.

11) Justement, la crise des réfugiés relève d'un sujet humain, mais le journaliste ne risque-t-il pas pour autant de tomber dans l'émotion ? Et, l'émotion est-elle compatible avec l'information ?

C'est le risque en effet. À un moment, une femme enceinte pleurait. Nous avons longtemps discuté avec elle, puisqu'elle nous « harcelait » de questions pour savoir si son statut lui permettait de passer plus facilement et rapidement. Mais nous ne savions pas, nous n'étions pas en mesure de lui apporter des réponses à ses questions. Notre rôle n'était, de ce fait, pas très clair. Pour ma part, j'ai une fille âgée de trois ans. Lorsque j'ai vu qu'il y avait des femmes avec leurs filles du même âge, je n'ai pas pu m'empêcher de me projeter. C'est vraiment d'une grande violence. Je pense qu'il faut un minimum d'émotion pour bien raconter certaines histoires, mais on ne peut pas bien écrire et les relater objectivement si l'on est en plein dedans. Le risque est clair : Maryline Beaumard, par exemple, est montée à bord de l'Aquarius, le bateau en Méditerranée. Elle ne pouvait pas regarder les gens faire devant elle, tout en restant les bras ballants et en se refusant d'aider sous prétexte qu'elle était journaliste. À un moment ou à un autre, nous sommes obligés de prêter main forte. Nous sommes des êtres humains avant d'être journalistes. Mais ce genre de sujet vous questionne toujours sur la bonne distance à adopter.

12) Vous est-il arrivé de vous transformer du statut journaliste-spectateur en actrice ?

Dès que l'on passe du temps avec des gens, et que l'on sympathise, c'est difficile de ne pas se transformer en acteur. Après, moi, j'essaie de garder la bonne distance, en tous cas, j'ai ce problème tout à fait en tête. J'ai travaillé pendant deux ans à la Courneuve. Je connaissais tout le monde et vers la fin, les gens me tutoyaient. Cela posait un très grand problème du point de vue de la distance. Pour ma part, je continuais à les vouvoyer mais cela pouvait donner l'impression que je leur renvoyais du mépris. J'ai dû mettre un terme à mon travail là-bas. Non pas parce que je n'avais plus de sujets à faire, bien au contraire, mais à cause de ce problème de distance. Sur chaque sujet où l'on passe du temps avec les gens, l'on devient vite en empathie avec eux, et c'est quelque chose à laquelle il faut faire attention. À Calais, il fallait se poser la question du niveau d'intervention. Une femme m'a donné son numéro de téléphone. J'en ai directement parlé à Médecins Sans Frontière (MSF), car ce n'est pas mon rôle. Les réfugiés vous incluent très vite dans leurs problèmes, et ce n'est pas toujours facile de les maintenir à distance.

13) Dans vos propres pratiques à vous, où s'arrête l'empathie et où commence le vrai travail du journaliste avec l'esprit d'investigation que cela caractérise ?

Tout est une question de feeling. Je refuse que les gens avec lesquels je travaille me tutoient. Je ne veux pas qu'ils oublient que moi je suis là, je suis journaliste et je vais écrire un article de tout ce qui se passe, de tout ce que je vois et entends. Or, dans certains cas, vous devenez l'amie des gens. Ils passent la journée avec vous, vous racontent leur vie, mais vous, vous rentrez et vous inscrivez tout ce qu'ils vous ont confié dans un article. Cela peut être d'une grande violence pour eux. Je fais attention à tutoyer le moins possible, à part les personnes plus jeunes que moi, car je trouve cela ridicule de vouvoyer. C'est ma technique à moi pour maintenir cette distance, nécessaire à mon travail d'objectivité.

14) Pensez-vous que certains médias ont diffusé ou diffusent une vision incomplète ou inexacte de la question des réfugiés ?

J'ai été assez impressionnée que l'on mélange « Syriens », « demandeurs d'asile », « réfugiés », « clandestins », « rapatriés d'Allemagne sous Merkel ». Il en est de même pour les chiffres. À Calais, il n'y a pas de Syriens. Or, il y a eu beaucoup d'erreurs à ce sujet. Certains médias ont également déclaré qu'il n'y avait aucune femme à Calais. Si on ne les voyait pas, c'est parce qu'elles étaient ailleurs. Elles n'étaient pas dans les files et vivaient au centre Jules-Ferry, c'était plus confortable

pour elles et il n'y avait pas d'urgence pour elles à décamper. La désinformation est malheureusement « monnaie courante » lorsque l'actualité va vite et qu'elle est liée à l'urgence. Quand une fausse information circule et qu'elle est relayée par trois personnes, nous avons l'impression qu'elle est vraie. Or, nous oublions parfois que la base du métier, c'est de vérifier et recouper ses sources.

Bibliographie

MOUILLAUD Maurice, TÉTU Jean-François. *Le journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires Lyon (PUL), 1989. 208 p.

RODIER Claire, PORTEVIN Catherine. *Migrants et réfugiés, Réponses aux indécis, aux inquiets et aux réticents*. Paris : La découverte, mai 2016. 96 p.

LAMIZET Bernard, TÉTU Jean-François. *L'émotion dans les médias : dispositifs, formes et figures : Mots. Les langages du politique*. Lyon : ENS Éditions, Fascicule 75, juillet 2004. 154 p.

NOIRIEL, Gérard. *Immigration, antisémitisme et racisme en France. Discours publics, humiliations privées (XIXe-XXe siècle)*. Paris : Fayard, février 2014. 720 p.

NOIRIEL, Gérard. *Réfugiés et sans-papiers. La République face au droit d'asile (XIXe-XXe siècle)*. Paris : Hachette Pluriel Reference, octobre 2012. 384 p.

Webographie

<https://fr.linkedin.com/pulse/crise-migratoire-en-europe-comprendre-pour-mieux-agir-leroy-eric>

<http://www.pewglobal.org/2016/07/11/europeans-fear-wave-of-refugees-will-mean-more-terrorism-fewer-jobs/>

http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/sv11/news/correcting_media_myths_about_refugees_and_migrants/

<http://www.france24.com/fr/20150925-onu-nombre-migrants-arrivant-europe-pas-diminuer-syriens-france-grece-allemande>

http://www.lemonde.fr/syrie/article/2017/03/30/la-guerre-en-syrie-a-entraine-le-deplacement-de-5-millions-de-refugies_5103290_1618247.html

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/crise/20526>

<http://www.cnrtl.fr/definition/crise>

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/refugie>

<http://www.reseau-terra.eu/article703.html>

https://www.herodote.net/24_fevrier_1895-evenement-18950224.php

https://books.google.fr/books?id=hX1xAAAAQBAJ&pg=PT83&lpg=PT83&dq=L'internement+dans+les+camps+de+concentration+n'est+pas+une+solution+acceptable+pour+la+conscience+humaine.&source=bl&ots=1HmpkSYNwb&sig=4rnywMthVgF4qhQssUxoTZrvu_4&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjN5IrQ0vTTAhXGVxoKHQEpDjUQ6AEIJzAA#v=onepage&q=L'internement%20dans%20les%20camps%20de%20concentration%20n'est%20pas%20une%20solution%20acceptable%20pour%20la%20conscience%20humaine.&f=false

<http://www.lci.fr/france/mais-pourquoi-la-jungle-de-calais-porte-t-elle-ce-nom-2008910.html>

Articles de journaux

Début de l'opération « Triton » (EN BREF), 1^{er} novembre 2014, Le Figaro, p.6.

Mare Nostrum, c'est fini, 31 octobre 2014, Libération.

MÉVEL, Jean-Jacques. *L'UE propose de répartir le « fardeau » des réfugiés*, 14 mai 2015, Le Figaro, p.7.

VALLET, Cédric. *Migrants : l'Europe invente la solidarité par quotas*, 14 mai 2015, Libération, p.8.

HAUTEVILLE Jean-Michel. *L'afflux de migrants pousse Paris et Berlin à réagir*, 24 août 2015, Le Figaro, p.8.

SEMO, Marc. *L'Allemagne, un modèle d'accueil en Europe*, 28 août 2015, Libération, p.4.

ROMAIN, David. *Le père du petit Syrien noyé : « Mes enfants m'ont glissé des mains »*, 3 septembre 2015, Le Figaro.fr.

Le père d'Aylan : « Mes enfants m'ont glissé des mains », 3 septembre 2015, Libération.

Hommage à Aylan Kurdi au Maroc, 8 septembre 2015, Le Figaro.fr

LE VAILLANT, Luc. *Ce que serait devenu Aylan s'il avait survécu*, 8 septembre 2015, Libération, p.22.

MÉVEL, Jean-Jacques. *Migrants : l'UE mise sur l'aide de la Turquie*, 5 mars 2016, Le Figaro, p.3.

NEZAN, Kendal. *L'Union européenne va-t-elle vendre son âme à Erdogan ?*, 30 mars 2016, Libération, p.22.

GUÉNOIS, Jean-Marie. *À Lesbos, le Pape au plus près des migrants*, 16 avril 2016, Le Figaro, p.9.

SAUVAGET Bernadette, PERRIER Fabien. *Le fils de migrants François file à Lesbos pour culpabiliser l'UE*, 16 avril 2016, Libération, p.7.

KOVACS, Stéphane. La « jungle » de Calais presque désertée, 27 octobre 2016, Le Figaro, p.12.

La « jungle » vit ses derniers feux, 26 octobre 2016, Libération.